

MEMOIRE

En vue de l'obtention du
Certificat de Capacité d'Orthophoniste
présenté par

Astrid COTTE

soutenu publiquement en juin 2021

**Analyse de la mention de la pragmatique dans des
comptes rendus de bilans orthophoniques du
langage oral et de la communication
En France, chez des enfants de 0 à 18 ans**

MEMOIRE dirigé par

Stéphanie CAËT, Enseignant-chercheur en Sciences du Langage, Département d'Orthophonie,
Université de Lille, Lille

Sophie FRAGON, Orthophoniste et Enseignante, Département d'Orthophonie, Université de
Lille, Lille

Lille – 2021

Remerciements

Je tiens à remercier en premier lieu mes directrices de mémoire, Madame Caët et Madame Fragnon, respectivement enseignant-chercheur et orthophoniste-enseignante au département d'orthophonie de Lille. Un grand merci pour votre accompagnement au cours de ces deux dernières années, pour vos nombreux conseils et le temps précieux que vous m'avez accordé.

Je souhaite également remercier les orthophonistes qui m'ont accueillie en stage ces cinq dernières années et qui m'ont permis de découvrir ce beau métier que je pourrai bientôt exercer. Mes remerciements s'adressent particulièrement à Priscille P. et Charlotte D. qui m'ont transmis leur joie d'exercer cette profession au quotidien et qui m'ont grandement fait évoluer dans mon approche clinique.

Merci Camille pour ton accompagnement qui m'a permis de garder les pieds sur terre ces deux dernières années.

Merci Flavia d'avoir accepté de relire ce mémoire.

Enfin, merci Marie, Raphaëlle, Sixtine, Anne-Sophie, Priscille, Claire, Aliénor, Marie-Stella et Laure pour ces belles années passées à vos côtés et les moments de joie qui ont rythmé nos études.

Résumé :

La pragmatique est une compétence essentielle à la communication : elle est l'utilisation du langage en contexte. Burguion (2019) relève que seuls 53,19% des orthophonistes semblent l'évaluer dans leurs bilans du langage oral et de la communication. Ce résultat surprend pour deux raisons : la pragmatique devrait être évaluée systématiquement puisque c'est une compétence langagière essentielle, mais à l'inverse il semblerait que peu d'orthophonistes l'évaluent si l'on considère nos expériences en stage. Après avoir émis des hypothèses sur les raisons pour lesquelles Burguion a observé ce pourcentage, nous avons élaboré de nouveaux critères d'analyse fondés sur la littérature afin de mener une analyse du corpus de Burguion. Notre analyse suggère qu'une évaluation de la pragmatique est relatée dans seulement 41,30% des comptes rendus de bilans orthophoniques (CRBO). Nous avons souhaité étudier l'influence de certains facteurs sur l'évaluation de la pragmatique pour compléter l'analyse de Burguion. Il semblerait que le type de bilan et le type d'outil utilisé n'impactent pas cette évaluation et que les résultats obtenus aux épreuves en cas d'évaluation n'impactent pas sa mention dans le CRBO. Les variables responsables de la non-évaluation de la pragmatique semblent plutôt intrinsèques aux orthophonistes. Notre analyse ayant porté sur un nombre de CRBO restreint, il serait pertinent de la poursuivre sur d'autres CRBO et de s'intéresser à ces variables par le biais d'un questionnaire pour mieux comprendre la démarche de ces orthophonistes.

Mots-clés :

Pragmatique – Analyse – Orthophoniste – Compte rendu de bilan

Abstract:

Pragmatics is a critical communication skill: it refers to the use of language in context. Burguion (2019) reports that only 53.19% of speech language therapists (SLPs) seem to assess it in their language and communication assessments. This result is surprising for two reasons: pragmatics should be systematically assessed since it is an essential language skill, but conversely it would appear that few SLPs assess it based on our internship experiences. After hypothesizing why Burguion observed this percentage, we developed new criteria for analysis based on the literature to conduct an analysis of Burguion's corpus. Our analysis suggests that an assessment of pragmatics is reported in only 41,30% of the SLPs' reports. We wished to study the influence of few factors on the assessment of pragmatics to complete Burguion's analysis. It would appear that the type of assessment and the type of tool used do not have an impact on this evaluation and that the results obtained on the tests in case of evaluation do not impact its mention in the CRBO. The variables responsible for the non-assessment of pragmatics seem to be intrinsic to the SLPs. Since our analysis was based on a limited number of CRBOs, it would be relevant to continue it on other CRBOs and to look at these variables through a survey to better understand these SLPs' approach.

Keywords:

Pragmatics – Analysis – Speech-Language Therapist – Assessment Report

Table des matières

Introduction	1
Contexte de l'étude, buts et hypothèses	1
.1. Contexte de l'étude	2
.1.1. Pourquoi Burguion (2019) relève-t-elle que seuls 50% des orthophonistes relatent une évaluation de la pragmatique ?	2
.1.1.1. H1 : les orthophonistes qui ne relatent pas d'évaluation de la pragmatique dans leurs CRBO n'évaluent pas les compétences pragmatiques	2
.1.1.2. H2 : les orthophonistes ne relatent pas la pragmatique dans les CRBO, pourtant ils l'ont évaluée	4
.1.1.3. H3 : les critères d'évaluation de la place de la pragmatique retenus par Burguion étaient trop restreints	5
.1.2. Y a-t-il réellement 50% des orthophonistes qui évaluent les compétences pragmatiques de leurs patients lors de bilans du langage oral et de la communication ? ..	6
.1.2.1. H1 : La définition de l'évaluation de la pragmatique ou les critères d'analyse retenus par Burguion étaient trop larges.....	6
.1.2.2. H2 : le nombre de CRBO analysés n'est pas suffisamment représentatif de la population cible.....	6
.1.2.3. H3 : les CRBO transmis par les orthophonistes ne sont pas représentatifs de ceux qu'ils rédigent en général.....	6
.2. Buts et hypothèses retenues	7
Méthode.....	7
.1. Revue de littérature	8
.1.1. Les précurseurs de la pragmatique	8
.1.2. Evolution de la définition de la pragmatique comme discipline d'étude	8
.1.2.1. Moeschler & Reboul (1994).....	8
.1.2.2. Dardier (2004)	9
.1.2.3. Armengaud (2007).....	9
.1.2.4. Brin-Henry, Courrier, Lederlé et Masy (2011a)	9
.1.2.5. Moeschler (2017).....	10
.1.3. La pragmatique présentée comme une compétence langagière.....	10
.1.3.1. Hupet (1992).....	10
.1.3.2. De Weck (2004).....	10
.1.3.3. Coquet (2005a ; 2005b)	10
.1.3.4. Monfort, Juarez & Monfort-Juarez (2005)	11
.2. Synthèse des outils	11
.2.1. Le test des habiletés pragmatiques (Shulman, 1985).....	12
.2.2. Children's Communication Checklist (CCC) (Bishop, 1998; Maillart, 2003)	12
.2.3. Le protocole d'évaluation du langage élaboré de l'adolescent (PELEA) (Boutard & Guillon, 2010)	12
.2.4. Evaluation du développement du langage oral (EVALO 2-6) (Coquet, Ferrand et	

Roustit, 2009).....	12
.2.5. Evaluation du langage écrit et du langage oral (EVALEO 6-15) (Maeder, Roustit, Launay et Touzin, 2018).....	13
.2.6. EXALANG 5-8 (Helloin, Lenfant et Thibault, 2010a)	13
.2.7. EXALANG 8-11 et EXALANG 11-15 (Helloin, Lenfant et Thibault, 2010b ; 2010c).....	14
.2.8. Communiquer, lire et écrire pour apprendre (CLEA) (Pasquet, Parbeau-Gueno et Bourg, 2014).....	14
.3. Analyse du corpus	14
.3.1. Synthèse de la méthodologie utilisée par Burguion (2019).....	15
.3.2. Choix des CRBO à analyser	15
.3.3. Analyse de la place de la pragmatique	16
.3.3.1. Sélection des critères d'analyse.....	16
.3.3.2. Analyse des CRBO.....	17
.3.4. Facteurs expliquant l'absence d'une évaluation de la pragmatique	17
.3.4.1. Analyse des outils utilisés.....	17
.3.4.2. Analyse du type de CRBO.....	17
.3.4.3. Analyse des compétences du patient dans les autres domaines langagiers	17
Résultats	17
.1. Présence de la pragmatique dans les CRBO	18
.2. Pourcentage d'orthophonistes relatant une évaluation de la pragmatique	20
.3. Facteurs influençant l'analyse de la pragmatique	20
.3.1. Analyse des outils d'évaluation.....	20
.3.2. Analyse du type de CRBO	22
Discussion	23
.1. Rappel des buts et hypothèses.....	23
.2. Interprétation des résultats au regard des hypothèses	24
.2.1. Présence de la pragmatique dans les CRBO	24
.2.2. Facteurs influençant l'analyse de la pragmatique	25
.2.2.1. Impact du choix de l'outil sur l'analyse de la pragmatique	25
.2.2.2. Impact du type de bilan sur l'analyse de la pragmatique	25
.2.3. Facteurs influençant la mention d'une évaluation de la pragmatique dans les CRBO	26
.3. Limites de l'étude.....	26
.4. Perspectives.....	27
Conclusion.....	27
Bibliographie.....	29
Liste des annexes.....	32
Annexe n°1 : Occurrence des notions-clés dans les CRBO de densité 1.....	32
Annexe n°2 : Occurrence des notions-clés dans les CRBO de densité 2.....	32

Annexe n°3 : Occurrence des notions-clés dans les CRBO de densité 3.....	32
Annexe n°4 : Occurrence des notions-clés dans les CRBO de densité 4.....	32
Annexe n°5 : Occurrence des notions-clés dans les CRBO de densité 5.....	32
Annexe n°6 : Recensement des outils d'évaluation utilisés.....	32
Annexe n°7 : Analyse des types de bilans constituant le corpus.....	32
Annexe n°8 : Analyse des compétences langagières acquises de l'enfant relatées dans les CRBO.....	32

Introduction

En 2019, Alice Burguion a observé dans le cadre de son mémoire intitulé « Place de la pragmatique dans des comptes rendus de bilan orthophonique du langage oral et de la communication, en France » que 53,19% des orthophonistes relataient une évaluation des habiletés pragmatiques de leurs patients dans leurs comptes rendus de bilans orthophoniques (CRBO) du langage oral et de la communication. Pourtant, la pragmatique étant définie comme l'utilisation du langage en contexte (Coquet, 2005a ; Brin-Henry et al., 2011a) elle devrait, par conséquent, être évaluée systématiquement au même titre que les aspects formels du langage tels que la phonologie, le lexique ou la syntaxe (Coquet, 2005b). Néanmoins, il semblerait que peu d'orthophonistes évaluent réellement les compétences pragmatiques de leurs patients, selon nos observations de terrain.

Nous nous sommes donc intéressés à la question suivante : y a-t-il réellement 50% des orthophonistes qui évaluent les habiletés pragmatiques de leurs patients lors des évaluations du langage oral et de la communication ?

Afin de répondre à ces deux interrogations, notre mémoire aura comme premier objectif d'analyser la mention de la pragmatique dans le corpus créé par Burguion, avec des critères d'analyse que nous aurons établis en nous appuyant sur des éléments issus de la littérature scientifique d'une part et des manuels de tests évaluant la pragmatique d'autre part. Le deuxième objectif sera d'identifier des variables complémentaires à celles analysées par Burguion qui pourraient influencer l'évaluation de la pragmatique lors des bilans du langage oral et de la communication.

Dans un premier temps, nous présenterons le contexte de notre étude en exposant les différentes hypothèses que nous avons émises à propos des analyses menées par Burguion et nous sélectionnerons celles auxquelles nous tenterons de répondre grâce à notre étude. Dans un second temps, nous analyserons le corpus créé par Burguion en nous appuyant sur des critères d'évaluation tirés du contexte théorique et clinique auquel les orthophonistes intéressés par une évaluation de la pragmatique pourraient être exposés. Dans cette partie, nous présenterons en premier lieu des éléments issus de la littérature scientifique, puis une synthèse d'outils permettant une évaluation de la pragmatique et enfin la méthode d'analyse du corpus. Après avoir exposé notre méthodologie, nous présenterons les résultats que nous aurons obtenus grâce à nos analyses. Enfin, nous confronterons ceux-ci à nos hypothèses et à la littérature, avant d'exposer les limites et perspectives de notre étude.

Contexte de l'étude, buts et hypothèses

Ce mémoire s'inscrit donc dans la continuité du mémoire soutenu par Burguion en 2019 s'intitulant « Place de la pragmatique dans des comptes rendus de bilan orthophonique du langage oral et de la communication, en France ». Par ses analyses de CRBO du langage oral et de la communication, elle a relevé que 53,19% des orthophonistes relatent une évaluation des compétences pragmatiques dans leurs CRBO. Ce pourcentage obtenu nous surprend pour deux raisons que nous détaillerons ci-dessous.

.1. Contexte de l'étude

Dans le cadre de son mémoire, Burguion (2019) a étudié la place de la pragmatique dans les CRBO du langage oral et de la communication. Ses analyses, effectuées sur un corpus de 47 CRBO collectés auprès de 24 orthophonistes sélectionnés de manière aléatoire, suggèrent que la pragmatique est relatée dans 53,19% des CRBO. Cette observation nous interpelle pour deux raisons que nous développons ci-dessous.

D'une part, ce pourcentage semble faible, étant donné que la pragmatique est une compétence langagière essentielle à la communication : elle correspond en effet à l'utilisation du langage en contexte (Coquet, 2005a ; Brin-Henry et al., 2011a). Selon de Weck et Rodi (2005), l'évaluation des compétences langagières de l'enfant passe par l'analyse de « la façon dont ils parviennent à gérer une conversation, à s'adapter à leurs interlocuteurs, à choisir les modèles de discours appropriés à la situation, à planifier les différentes séquences discursives, à utiliser les unités linguistiques **de façon appropriée**, etc. » (p. 197). De ce fait, c'est une compétence qui devrait être évaluée systématiquement dans les bilans de langage oral, au même titre que les aspects structurels du langage.

D'autre part, ce pourcentage paraît élevé si l'on considère les observations faites sur le terrain, en stage, ou les échanges que nous avons eus avec des orthophonistes. Il semblerait que de nombreux orthophonistes n'évaluent pas systématiquement la pragmatique lors des bilans du langage oral et de la communication, ou qu'ils ne relatent pas cette évaluation dans la rédaction de leurs comptes rendus. Si l'orthophoniste a l'obligation de communiquer un CRBO comportant le diagnostic orthophonique, les objectifs et le plan des soins au médecin prescripteur selon l'article R4341-2 du code de la santé publique et au patient ou à son représentant légal selon les articles R1111-1 et R1111-8, le professionnel n'a cependant pas d'obligation vis-à-vis du contenu détaillé de l'évaluation.

Ces étonnements ont fait naître de nombreuses hypothèses quant aux raisons pour lesquelles Burguion a relevé une évaluation de la pragmatique dans 53,19% des CRBO.

.1.1. Pourquoi Burguion (2019) relève-t-elle que seuls 50% des orthophonistes relatent une évaluation de la pragmatique ?

De cette question découlent trois hypothèses (H1, H2 et H3) que nous présenterons dans cette partie et que nous développerons en plusieurs sous-hypothèses.

.1.1.1. H1 : les orthophonistes qui ne relatent pas d'évaluation de la pragmatique dans leurs CRBO n'évaluent pas les compétences pragmatiques

Notre hypothèse H1, selon laquelle les orthophonistes ne relatant pas d'évaluation de la pragmatique dans leurs CRBO n'évalueraient pas les compétences pragmatiques des patients, peut être développée en quatre sous-hypothèses.

La première (H1A) est que ces 50% d'orthophonistes manquent de connaissances théoriques sur ce qu'est la pragmatique et ne pensent donc pas à l'évaluer ou ne s'en sentent pas légitimes.

Cette hypothèse peut se vérifier par l'absence d'enseignement sur les compétences pragmatiques et les troubles qui y sont liés dans les anciens cursus de formation initiale des orthophonistes d'une part (selon l'arrêté du 25.4.1997 modifiant l'arrêté du 16.5.1986 relatif

aux études en vue du Certificat de Capacité d'Orthophoniste), et par le peu de formations continues proposées aux orthophonistes à ce sujet pour compléter leur formation initiale d'autre part. Selon Kremer et Lederlé (2020), plus de la moitié des orthophonistes se forment chaque année dans différents domaines orthophoniques. Il y a donc chez les orthophonistes une réelle volonté de se former. Le nombre d'orthophonistes se formant chaque année a par ailleurs augmenté récemment, suite à la mise en place du Développement Professionnel Continu (DPC) qui rend obligatoire depuis 2016 la formation triennale des professionnels de santé (*Agence nationale du DPC*, s. d.). Cependant, on peut observer que la majorité des formations proposées par les différents organismes portent sur des types de pathologies dans leur globalité, mais rares sont les formations qui abordent spécifiquement un aspect précis d'un trouble ou d'une pathologie. On note par exemple que les organismes de formation ORPHEO (créé en 2009) et GNOSIA (créé en 2005) n'ont proposé aucune formation concernant les compétences pragmatiques depuis leur création, et cette compétence langagière n'a pas été spécifiquement abordée lors des formations concernant les troubles du langage oral. Quant à la Fédération Nationale des Orthophonistes (FNO), rares sont les formations qu'elle propose incluant les compétences ou troubles de la pragmatique. A titre informatif, parmi les formations proposées dans les prochains mois, la pragmatique est évoquée dans le programme de seulement deux d'entre elles. La première, qui s'intitule « Spécificités du bilan orthophonique chez l'enfant et l'adolescent porteurs de trouble du spectre de l'autisme (TSA) », présentera les caractéristiques importantes de la pragmatique, les spécificités linguistiques et pragmatiques chez les personnes porteuses de TSA et l'évaluation de la pragmatique. Dans la deuxième formation concernée, intitulée « la prise en charge orthophonique des enfants avec trouble spécifique du langage oral (TSLO) », une partie du programme sera dédiée à la pragmatique et à son évaluation.

Enfin, ce manque de connaissances théoriques sur la pragmatique pourrait s'expliquer par un manque de recherche d'informations par les orthophonistes. On trouve des éléments allant dans ce sens dans l'article de Durieux et al. (2013). En effet, les auteurs ont relevé dans leur étude, menée auprès d'orthophonistes francophones en Belgique, que seulement 50% des professionnels ont déjà cherché un article scientifique sur internet, et seulement 5% l'ont fait à partir d'un moteur de recherche spécialisé. Le manque de temps est le premier facteur mis en cause dans ce manque de recherche d'information (le manque de maîtrise de l'anglais et le manque de connaissance des ressources disponibles en constituent les autres causes). On peut également supposer que les orthophonistes ne connaissent pas ou ne maîtrisent pas ces outils spécialisés tels que Google Scholar ou Cairn par exemple.

L'hypothèse H1B est que ces 50% d'orthophonistes n'auraient pas de matériel adapté à l'évaluation de la pragmatique. Ce manque d'outils adaptés pourrait être lié à plusieurs causes. La première serait la difficulté d'accès à ces outils d'évaluation. En effet il existe peu d'outils spécifiques à l'évaluation de la pragmatique (Burguion, 2019), et les épreuves évaluant la pragmatique les plus récentes sont issues de batteries d'évaluation que les orthophonistes ne possèdent pas systématiquement, comme CLEA (Pasquet et al., 2014), EVALEO 6-15 (Maeder et al., 2018), EXAlang 8-11 (Helloin et al., 2010a), EXAlang 11-15 (Helloin et al., 2010b) ou encore EVALO 2-6 (Coquet et al., 2009), pour des raisons financières ou pratiques. En ce qui concerne les raisons financières, certains orthophonistes peuvent être freinés par le prix d'achat des batteries, bien qu'il soit recommandé d'utiliser des outils de qualité s'appuyant sur des références théoriques récentes pour évaluer les patients, afin de mener une évaluation, et le cas échéant une rééducation, basée sur des preuves scientifiques (Maillart & Durieux, 2014). Quant

aux raisons pratiques, les batteries récentes permettant entre autres une évaluation poussée de la pragmatique sont pour la plupart informatisées. Cela peut être un avantage car l'informatisation uniformise les cotations et favorise une fidélité inter-juge satisfaisante (Leclercq & Veys, 2014), mais la prise en main et l'utilisation peuvent être difficiles pour certains et les freiner dans l'acquisition de ces batteries. Enfin, notre hypothèse H1B pourrait être vérifiée ou infirmée par le manque de connaissance des outils existants par les orthophonistes. Etant relativement récents, ces outils n'ont peut-être pas été présentés lors de la formation initiale ou sur les terrains de stage. Les orthophonistes ne sont peut-être pas inscrits sur les réseaux sociaux professionnels ou encore ne reçoivent peut-être pas les catalogues mis à jour des maisons d'édition.

L'hypothèse H1C est que les outils d'évaluation utilisés pour effectuer les bilans dont les CR ont été analysés par Burguion ne présenteraient pas d'épreuve évaluant la pragmatique. La sélection et la passation des épreuves pour un bilan orthophonique est chronophage, et certains orthophonistes utilisent peut-être un seul outil pour effectuer leur évaluation du langage oral et de la communication. Si l'outil en question ne présente pas d'épreuve évaluant la pragmatique, l'orthophoniste ne va peut-être pas systématiquement compléter son évaluation à l'aide d'autres tests. Une nouvelle analyse des comptes rendus permettrait d'identifier si ceux qui ne présentent pas d'évaluation de la pragmatique ont été effectués à l'aide d'un ou plusieurs outils, et donc d'apporter des éléments en faveur ou en défaveur de cette hypothèse.

Vienne (2018) a pu observer dans le cadre de son mémoire que les orthophonistes mettent un temps non négligeable à rédiger leurs comptes rendus (en moyenne 1H30), et que cette durée varie en fonction des pathologies et du nombre d'années d'activité. Les orthophonistes rédigent les CRBO lors des « temps libres », comme au moment du déjeuner ou en fin de journée chez eux. On peut donc émettre l'hypothèse qu'afin de rendre la passation et la rédaction du compte rendu moins chronophages, l'orthophoniste n'évaluera pas les compétences pragmatiques de l'enfant s'il juge que le motif de la plainte conduisant au bilan n'y est pas directement lié (H1D). Nous pouvons trouver des éléments en faveur de cette hypothèse dans le mémoire de Burguion (2019) : en effet, sur les 4 CRBO concernant des enfants ayant un retard de parole (dont la plainte peut donc être considérée comme « non liée directement aux compétences pragmatiques »), aucun ne présente d'évaluation des habiletés pragmatiques.

.1.1.2. H2 : les orthophonistes ne relatent pas la pragmatique dans les CRBO, pourtant ils l'ont évaluée

S'il est envisageable que des orthophonistes n'évaluent pas les compétences pragmatiques de leurs patients dans leurs bilans du langage oral et de la communication, on peut également supposer que certains orthophonistes l'évaluent mais ne relatent pas cette évaluation dans leurs comptes rendus. Cette hypothèse (H2) se décline en deux sous-hypothèses, H2A et H2B.

La première sous-hypothèse est que les orthophonistes n'auraient pas relaté leur évaluation de la pragmatique dans les comptes rendus analysés par Burguion car les patients ne présentaient pas de difficultés dans ce domaine (H2A). Pour alléger les comptes rendus, afin de les rendre plus clairs et accessibles aux médecins et aux familles, les orthophonistes n'auraient relaté que les compétences déficitaires. Nous pouvons relever des éléments en faveur de cette hypothèse dans le mémoire de Vienne (2018) : l'auteure rapporte en effet qu'à l'échelle de son

échantillon la majorité des orthophonistes rédigent le CRBO (entre autres) pour eux, pour avoir un document synthétisant les compétences et difficultés du patient. On peut donc imaginer que certains orthophonistes préfèrent n'avoir dans cette synthèse que les compétences non acquises ou en cours d'acquisition, afin de mieux cibler les objectifs thérapeutiques. Nous pourrions trouver des éléments en faveur ou en défaveur de cette hypothèse dans les comptes rendus analysés par Burguion, en étudiant la présence ou l'absence de données concernant d'autres compétences langagières non déficitaires.

La deuxième sous-hypothèse (H2B) est que les orthophonistes ne relatent pas leur évaluation de la pragmatique dans leurs CRBO car ils considèrent que ceux-ci sont destinés avant tout au médecin et à la famille et qu'il est donc préférable d'alléger le contenu pour en améliorer l'accessibilité. Nous pouvons trouver des éléments en faveur de cette hypothèse dans le mémoire de Vienne (2018) : en effet 6 orthophonistes sur les 7 interrogés disent prendre en compte les destinataires (médecin et famille) dans la rédaction de leurs comptes rendus et ainsi synthétiser le contenu et adapter les termes employés. La pragmatique étant « certainement l'aspect du langage le moins connu » (Monfort et al., 2005), on peut donc supposer que les orthophonistes n'évoquent pas ce champ de compétence dans la rédaction du CRBO.

.1.1.3. H3 : les critères d'évaluation de la place de la pragmatique retenus par Burguion étaient trop restreints

Notre hypothèse H3, selon laquelle Burguion aurait employé des critères de recherche trop restreints pour mener l'analyse de ses comptes rendus, se décline en plusieurs sous-hypothèses.

La première, H3A, sous-tend que certains termes spécifiques liés aux compétences pragmatiques n'auraient pas été inclus dans les critères de recherche de Burguion. En effet, si les termes associés au domaine de l'intentionnalité sont mis en lien avec les travaux de Halliday (1975), la validité théorique des mots-clés associés aux autres domaines d'analyse (régie de l'échange, adaptation, organisation de l'information, langage élaboré, compétences non-verbales et compétences sociales) est faible, car ceux-là ne sont pas directement associés à des travaux d'autres auteurs. Ces termes sont issus d'une analyse préalable d'autres comptes rendus (non inclus dans le corpus d'analyse du mémoire) et, la pragmatique englobant de nombreuses notions, la liste des mots-clés associés à chaque domaine créé par Burguion ne peut être exhaustive. Une nouvelle analyse de ces comptes rendus avec des critères de recherche différents semble donc pertinente afin d'analyser si le constat est similaire à celui fait par Burguion.

Il est également envisageable que des orthophonistes aient évalué les compétences pragmatiques de leurs patients et relaté cette évaluation sans employer de termes spécifiques à la pragmatique (H3B), ce qui pourrait justifier que Burguion n'ait pas pris en compte ces données. En effet les recherches dans le domaine de la pragmatique sont relativement récentes, ainsi les mots-clés que Burguion a associés à ses recherches ne sont peut-être pas employés ou maîtrisés par tous les orthophonistes. Une nouvelle analyse des comptes rendus permettrait d'approfondir cet aspect-là des comptes rendus catégorisés comme « ne relatant pas une évaluation de la pragmatique ».

.1.2. Y a-t-il réellement 50% des orthophonistes qui évaluent les compétences pragmatiques de leurs patients lors de bilans du langage oral et de la communication ?

Les résultats obtenus par Burguion au travers de ses analyses nous interpellent à l'inverse, car les expériences sur le terrain (en stage) ainsi que les échanges avec des orthophonistes laissent à penser que la majorité des orthophonistes n'évaluent pas spécifiquement les compétences pragmatiques de leurs patients. Nous avons cherché des éléments de réponse au travers de trois hypothèses.

.1.2.1. H1 : La définition de l'évaluation de la pragmatique ou les critères d'analyse retenus par Burguion étaient trop larges

La première hypothèse est basée sur le fait que la pragmatique est un domaine complexe qu'il peut être difficile de définir, comme le précise De Weck (2004). Selon cette hypothèse (H1), et à l'inverse de l'hypothèse H3 découlant de notre premier étonnement, pour ne pas passer à côté de données exploitables Burguion a fait une sélection très large de mots-clés dans ses recherches, englobant des termes non spécifiques à la pragmatique ou non évocateurs d'une évaluation de cette compétence. Nous pourrions trouver des éléments en faveur ou en défaveur de cette hypothèse en analysant à nouveau les comptes rendus analysés par Burguion. En effet cette nouvelle analyse nous permettrait de déterminer si les mots-clés « non-spécifiques » relevés par Burguion dans les CRBO sont bien employés dans le cadre d'une évaluation de la pragmatique ou s'ils sont employés dans un autre contexte.

.1.2.2. H2 : le nombre de CRBO analysés n'est pas suffisamment représentatif de la population cible

Selon notre hypothèse H3, le nombre de CRBO sur lesquels ont été menées les analyses de Burguion n'est pas suffisamment important pour que les résultats soient représentatifs de la population cible. En effet, seulement 47 CRBO ont pu être exploités, rédigés par 24 orthophonistes, les données ne sont donc pas scientifiquement fiables. Afin de donner plus de poids à l'étude entamée par Burguion, il serait pertinent de la poursuivre. Pour cela, il semblerait judicieux de poursuivre les analyses sur d'autres comptes rendus. Selon la DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques), 20787 orthophonistes exerçaient en libéral au 1^{er} Janvier 2019. Pour avoir un échantillon représentatif de cette population avec une marge d'erreur de 5% et un niveau de confiance de 95%, il serait nécessaire de récolter des CRBO auprès de 378 orthophonistes (soit 756 CRBO).

.1.2.3. H3 : les CRBO transmis par les orthophonistes ne sont pas représentatifs de ceux qu'ils rédigent en général

Enfin, selon notre hypothèse H4, les orthophonistes ayant participé à l'étude n'ont pas transmis des CRBO représentatifs de ceux qu'ils rédigent généralement. En effet, les orthophonistes étaient informés que les CRBO seraient utilisés pour des analyses (mais sans savoir que l'objet d'étude serait la pragmatique). Il est donc possible que des orthophonistes aient choisi d'envoyer des CRBO plus exhaustifs que ceux qu'ils rédigent habituellement, ce qui pourrait biaiser les résultats.

En outre, les expériences de terrain, en corrélation avec le mémoire de Vienne (2018), montrent que des orthophonistes passent plus de temps à rédiger un compte rendu de bilan initial qu'un compte rendu de bilan de renouvellement. On peut donc imaginer que les

orthophonistes mènent une investigation plus poussée des compétences du patient lors du bilan initial que lors d'un bilan de renouvellement. Sachant que les CRBO allaient être analysés, peut-être ont-ils envoyé davantage de CR de bilans initiaux que de bilans de renouvellement. On trouve des éléments en faveur de cette hypothèse dans le mémoire de Burguion : il y a une majorité (60%) de bilans initiaux dans les CRBO analysés. Il serait donc pertinent, afin d'apporter des éléments en faveur ou en défaveur de cette hypothèse, d'analyser le pourcentage de CRBO initiaux dans les comptes rendus relatant une évaluation de la pragmatique.

.2. Buts et hypothèses retenues

Le premier objectif de ce mémoire est de répondre à la question suivante : y a-t-il réellement 50% des orthophonistes qui relatent une évaluation de la pragmatique dans les CRBO du langage oral et de la communication, comme l'a recensé Burguion (2019) ? Nous tenterons de répondre à cette question en menant une nouvelle analyse des CRBO étudiés par Burguion, fondée sur des critères issus d'éléments de la littérature scientifique et des outils d'évaluation de la pragmatique. Cela nous permettra de répondre à deux des hypothèses évoquées plus haut.

La première hypothèse (H1) est que la pragmatique est en réalité évaluée dans moins de 50% des CRBO. On pourrait expliquer cet écart par une sélection trop large de critères par Burguion et par le manque de nuance dans ses critères de densité.

Notre seconde hypothèse (H2) est que la pragmatique est en réalité évaluée dans plus de 50% des CRBO. On pourrait justifier l'écart entre l'analyse de Burguion et la nôtre par une sélection de critères inappropriés à l'analyse des CRBO de sa part (H2').

Le second objectif de ce mémoire est de compléter les analyses effectuées par Burguion afin d'identifier d'autres facteurs expliquant que des orthophonistes n'évaluent pas la pragmatique dans leurs bilans du langage oral et de la communication, ou qu'ils ne relatent pas cette évaluation dans leurs CRBO.

Ainsi nous tenterons de vérifier l'hypothèse H1C, selon laquelle des orthophonistes n'auraient pas évalué la pragmatique car l'outil utilisé lors du bilan ne proposait pas d'épreuve évaluant cet aspect du langage, et que nous renommerons H3.

Nous analyserons, par ailleurs, les types de bilans auxquels se rattachent les CRBO, afin de répondre à notre hypothèse H4 selon laquelle le type de bilan (initial ou de renouvellement) impacterait la pragmatique.

Enfin, nous chercherons également des éléments en faveur ou en défaveur de notre hypothèse H2B, selon laquelle des orthophonistes n'auraient pas relaté leur évaluation de la pragmatique dans les comptes rendus analysés par Burguion car les patients ne présentaient pas de difficultés dans ce domaine, et que nous renommerons H5.

Méthode

Dans cette partie nous exposerons la méthodologie que nous avons suivie afin d'établir nos critères d'analyse pour mener notre étude. Dans un premier temps nous présenterons une revue d'éléments issus de la littérature afin de mettre en lumière l'évolution de la définition de la pragmatique au cours du temps et selon les différentes disciplines d'étude. Dans un deuxième

temps nous présenterons une synthèse (non exhaustive) des outils évaluant les habiletés pragmatiques et la manière dont ils définissent les contours de la pragmatique. Enfin, dans un troisième temps, nous présenterons les critères d'analyse de la pragmatique que nous avons définis en nous appuyant sur la revue de littérature et la synthèse des outils d'évaluation.

.1. Revue de littérature

Dans cette revue de littérature, nous présenterons des auteurs qui ont développé la pragmatique sous différents aspects. Dans un premier temps, nous présenterons les précurseurs de la pragmatique. Dans un deuxième temps nous présenterons des auteurs qui, au travers de leurs œuvres de synthèse autour de la pragmatique, définissent celle-là comme une discipline d'étude. Enfin, nous présenterons les auteurs qui définissent la pragmatique davantage comme une compétence langagière et non plus comme une simple discipline d'étude du langage.

.1.1. Les précurseurs de la pragmatique

La pragmatique a été introduite en premier lieu par le sémioticien et philosophe américain Charles Morris en 1938 dans son ouvrage intitulé *Fondements de la théorie des signes*, la définissant comme « cette partie de la sémiotique qui traite du rapport entre les signes et les utilisateurs des signes » (cité dans Bracops, 2010, p. 15). Cette définition, abordant une discipline qui n'existe pas encore en tant que telle à cette époque, s'étend ainsi à un domaine à ce moment-là plus large que la linguistique.

Suite à cette première approche de la pragmatique, de nombreux auteurs se sont penchés sur cette nouvelle discipline qui voyait le jour. Dans son article *Pragmatique : quelques notions de base*, l'orthophoniste Françoise Coquet (2005a) fait référence à ces précurseurs de la pragmatique et synthétise leurs théories autour de la pragmatique. Ainsi Coquet rappelle dans un premier temps l'approche fonctionnelle de Bates qui présentait en 1979 la pragmatique comme une articulation entre la forme et le contenu du discours. L'auteure se réfère dans un second temps à la théorie des actes du langage des linguistes Austin et Searle, selon laquelle un individu accomplit un acte social en produisant un énoncé dans un cadre de communication (Coquet, 2005a, p. 17). Selon ces auteurs chaque énoncé peut être qualifié par trois actes : un acte locutoire (acte d'énonciation), un acte illocutoire (acte social intentionnel) et un acte perlocutoire (production d'un effet sur l'interlocuteur). Enfin, Coquet fait référence aux fonctions du langage définies par Halliday en 1973 : personnelle, instrumentale, régulatoire, informative, interactive, heuristique et ludique. Grâce à cette synthèse proposée par Coquet, nous pouvons percevoir l'évolution de l'approche de la pragmatique au fil des décennies. La pragmatique n'est plus simplement l'étude de la relation entre les signes et l'utilisateur des signes mais elle est davantage axée sur le langage et ses fonctions.

.1.2. Evolution de la définition de la pragmatique comme discipline d'étude

Les différents travaux des précurseurs de la pragmatique au XXème siècle ont peu à peu mené à la constitution d'une nouvelle définition de celle-là. Nous présenterons dans cette sous-partie l'évolution de cette définition de la pragmatique comme discipline d'étude.

.1.2.1. Moeschler & Reboul (1994)

Dans leur *Dictionnaire encyclopédique de la pragmatique*, les linguistes Moeschler & Reboul (1994) reprennent les notions liées à la pragmatique qui ont évolué depuis la première

définition donnée par Morris. Ainsi les auteurs définissent la pragmatique comme « l'étude de l'usage du langage, par opposition à l'étude du système linguistique, qui concerne à proprement parler la linguistique ». Cette opposition de la pragmatique à la linguistique est la première définition de la pragmatique que l'on trouve dans la littérature française. Le langage est ici présenté par les auteurs comme un outil de communication et dont de nombreux signes (mots) ne peuvent être compris qu'en connaissance du contexte. C'est ainsi que les auteurs introduisent leur encyclopédie de la pragmatique, au fil de laquelle la définition va être étoffée.

.1.2.2. Dardier (2004)

Dans son ouvrage intitulé *Pragmatique et pathologies*, Dardier (2004), maître de conférence en psychologie du développement, définit la pragmatique comme une approche fonctionnelle du langage, sous un aspect cognitif, social et culturel. Cette discipline d'étude du langage s'intéresse à ses aspects formels d'une part, mais aussi à l'utilisation du langage en contexte d'autre part. Par cette définition, l'auteure rejoint Moeschler & Reboul (1994) en plaçant la notion de contexte au cœur de la pragmatique. Elle ajoute cependant une nouvelle dimension dans l'importance du contexte dans le langage : elle lui attribue un rôle non-négligeable dans la production des énoncés. Cette double fonction du contexte appuie la pertinence d'une étude fonctionnelle du langage en complément de l'étude de ses aspects formels. Cette approche montre une évolution des travaux de recherche sur la pragmatique depuis les travaux de Moeschler et Reboul qui mettaient ces deux disciplines en opposition et n'évoquaient pas leur complémentarité.

.1.2.3. Armengaud (2007)

Dans son chapitre intitulé *Genèse de l'approche pragmatique* issu de son œuvre *La pragmatique*, la philosophe Françoise Armengaud (2007) définit la pragmatique comme une discipline tentant de répondre à plusieurs questions concernant les fonctions et le rôle de la communication. La pragmatique est donc présentée comme une étude dynamique du langage. Les questions exposées par Armengaud peuvent être mises en lien avec les apports théoriques de la fin du XXème siècle des auteurs tels que les maxims conversationnelles de Grice (1979), les fonctions du langage définies par Halliday (cité dans Vanoye, 1983) ou encore la théorie des actes du langage de Austin et Searle (cité dans Coquet, 2005a). Armengaud attribue un deuxième rôle à la pragmatique, elle a pour mission de déterminer le sens d'une phrase donnée en fonction des caractéristiques du contexte dans lequel la phrase est énoncée. Cette notion de contexte est reprise plus tard dans le chapitre alors que Armengaud définit la pragmatique comme s'intéressant aux éléments du langage dont la signification ne peut être comprise qu'en connaissance du contexte. Armengaud rejoint ici Dardier (2004) en attribuant une double fonction au contexte : il joue un rôle aussi bien dans la profération d'un discours, que dans la bonne interprétation de celui-ci par l'interlocuteur.

.1.2.4. Brin-Henry, Courier, Lederlé et Masy (2011a)

Dans le Dictionnaire d'Orthophonie, Brin-Henry et al. définissent la pragmatique comme « l'étude de l'utilisation du langage dans le discours et des marques spécifiques qui, dans la langue, attestent de sa vocation discursive » (2011a, p. 218). Le discours fait ici référence à une suite d'énoncés entre au moins deux interlocuteurs et il organise la langue dans un aspect dynamique de communication (Brin Henry et al., 2011b, p.81). De même que dans les écrits d'Armengaud (2007), on relève que c'est l'analyse pragmatique du langage qui va permettre d'en comprendre le rôle. On peut relever que les auteurs n'abordent ici pas la notion

de contexte qui est souvent développée dans les différentes définitions de la pragmatique.

.1.2.5. Moeschler (2017)

Dans son article *Pragmatique du discours*, Moeschler (2017) développe la notion d'intention informative par laquelle le sens d'un énoncé va être déterminé. Selon lui l'interprétation d'un discours est impactée avant tout par cette intention informative, et parallèlement c'est l'interprétation de certains signes attenants au discours qui va aider l'interlocuteur à percevoir l'intention informative globale du locuteur. Dans cet article on peut noter que Moeschler n'aborde pas le rôle du contexte qui est évoqué par de nombreux auteurs, comme nous l'avons montré ci-dessus.

.1.3. La pragmatique présentée comme une compétence langagière

Après que des auteurs se sont penchés sur la pragmatique en la considérant comme une discipline d'étude de la langue et dont la définition a beaucoup évolué au cours de ces dernières décennies, un nouvel aspect de la pragmatique a été développé d'un point de vue plus fonctionnel : elle correspond à une compétence langagière relevant de l'utilisation du langage en contexte (Brin-Henry et al., 2011 ; Coquet, 2005a ; de Weck, 2004 ; Monfort et al., 2005). Les auteurs développent dans leurs ouvrages les habiletés pragmatiques et la place centrale qu'elles occupent dans les échanges et la communication.

.1.3.1. Hupet (1992)

Dans son article intitulé *L'acquisition du langage et le développement d'habiletés conversationnelles*, Hupet, professeur en psychologie cognitive et psycholinguistique, définit en 1992 la pragmatique comme la capacité de l'individu à prendre en considération le contexte de communication pour produire un discours adapté en termes de contenu, de forme et de fonctions (cité dans Tahay, 2015, p27). L'auteur fait référence à des habiletés spécifiques et des habiletés cognitives générales qui sont indispensables au bon développement de cette compétence communicationnelle. Hupet fait partie des premiers auteurs à aborder la pragmatique comme une compétence langagière et non plus seulement comme une discipline d'étude du langage. La place du contexte dans le discours est toujours prépondérante, comme l'évoquaient les auteurs cités ci-dessus. Quelques années plus tard, en 2004, Traverso reprend la notion de choix du locuteur. En effet, elle présente le contexte comme un élément important dans la production d'énoncés « car il détermine l'ensemble des choix discursifs que doit effectuer le locuteur » (cité dans Tahay, 2015, p. 29).

.1.3.2. De Weck (2004)

Dans son article intitulé *Les troubles pragmatiques et discursifs dans la dysphasie*, De Weck (2004) présente la pragmatique comme l'usage du langage dans des interactions entre plusieurs interlocuteurs. L'auteure rappelle que selon les auteurs, la pragmatique peut prendre de nombreuses acceptions. Celles-ci concernent l'analyse conversationnelle, la linguistique textuelle, la communication et l'interaction (2004, p.92).

.1.3.3. Coquet (2005a ; 2005b)

Dans son article intitulé *Les habiletés pragmatiques de l'enfant*, Coquet (2005b) développe quatre axes pour définir les compétences pragmatiques de l'enfant : l'intentionnalité (les fonctions du langage), la régie de l'échange (contact, appétence à la communication, conscience du droit à la parole), l'adaptation (à l'interlocuteur, au contexte et au message) ainsi que l'organisation de l'information (cohérence et cohésion du discours). Ces quatre axes de la

pragmatique peuvent être mis en relation avec les habiletés spécifiques évoquées par Hupet en 1992 (cité dans Tahay, 2015).

Dans son article intitulé *Pragmatique : quelques notions de base*, Coquet (2005a) définit les habiletés pragmatiques comme des compétences permettant à l'enfant de communiquer en s'adaptant à l'intention du locuteur et au contexte. Cette définition reprend les éléments en fonction desquels le locuteur va devoir adapter son discours, ce qui correspond au troisième axe de la pragmatique défini par l'auteure. En effet le locuteur va s'adapter au contexte dans lequel il produit l'énoncé, celui ayant une double fonction dans l'interprétation de l'énoncé : le locuteur doit prêter attention à « ce que sait » son interlocuteur, tandis que l'interlocuteur doit prendre en considération les intentions du locuteur (ce que Moeschler nommera en 2017 « l'intention informative »). Coquet évoque donc le rôle du contexte dans la production mais aussi dans l'interprétation du discours, lors d'un échange entre deux interlocuteurs. Cette approche du rôle du contexte fait écho aux travaux de Dardier (2004) et Armengaud (2007) évoqués ci-dessus.

.1.3.4. Monfort, Juarez & Monfort-Juarez (2005)

Dans leur livre intitulé *Les troubles de la pragmatique chez l'enfant*, Monfort et al. (2005) définissent la pragmatique comme l'usage du langage dans le but d'exprimer des intentions et de formuler des demandes afin d'obtenir « des choses autour de soi. Les auteurs déplorent que dans la littérature la pragmatique soit étudiée quasi-exclusivement sur le versant expressif. On peut cependant rappeler que Dardier (2004), Coquet (2005a) et Armengaud (2007) présentaient le rôle capital du contexte dans l'interprétation du discours et abordaient donc ainsi la pragmatique sur le versant réceptif.

Cette revue de littérature met en évidence que la définition et la place de la pragmatique dans la littérature ont considérablement évolué au cours des dernières décennies. En effet, présentée par les linguistes Moeschler et Reboul comme une discipline d'étude du langage en opposition avec la linguistique en 1994, la pragmatique a par la suite été présentée comme discipline de la linguistique s'intéressant à l'étude fonctionnelle du langage, à la place des interlocuteurs et du contexte dans le discours. En parallèle de cette approche, un nouvel aspect de la pragmatique a été développé : les habiletés pragmatiques. La pragmatique n'est donc plus seulement une étude de l'utilisation du langage en contexte, elle est aussi l'utilisation du langage elle-même.

.2. Synthèse des outils

Après avoir exposé l'évolution et l'enrichissement de la définition de la pragmatique depuis près d'un siècle, nous allons présenter une synthèse de tests proposant une évaluation des habiletés pragmatiques chez l'enfant. Nous avons sélectionné, pour cette synthèse, les tests utilisés par les orthophonistes évoqués dans les CRBO analysés par Burguion. Ces outils sont des batteries permettant une évaluation du langage oral dans ses différents domaines, ce qui corrobore les observations de Le Doaré (2020) : grâce aux analyses effectuées dans le cadre de son mémoire, l'auteure mettait en évidence que les orthophonistes choisissaient souvent leurs outils d'évaluation en fonction du nombre de domaines langagiers qu'ils permettaient d'évaluer. Nous amorcerons cette synthèse par la présentation de deux outils qui semblent faire partie des

outils spécifiques à l'évaluation de la pragmatique les plus connus par les orthophonistes (selon les échanges que nous avons pu avoir avec des professionnels et des étudiants).

.2.1. Le test des habiletés pragmatiques (Shulman, 1985)

Le test des habiletés pragmatiques de Shulman (1985) propose une évaluation quantitative des compétences pragmatiques des enfants, fondées sur une analyse du discours de l'enfant en contexte, dans le cadre d'échanges semi-dirigés. 4 tâches sont proposées à l'enfant, chacune s'appuyant sur un support différent : les marionnettes, le dessin, la conversation téléphonique et le jeu de construction. Les auteurs précisent pour chaque étape de l'échange la fonction à observer, comme la salutation, l'information, l'interpellation, la sollicitation, la réponse aux questions, la demande d'information. Ces fonctions du langage, qui font écho aux travaux de Halliday (1975) sont sollicitées à plusieurs reprises dans chacune des quatre tâches, ce qui permet d'en faire une analyse avec précision. L'étalonnage, allant de 3 à 8 ans, est conçu par tranches de 6 mois, ce qui permet d'avoir une analyse précise des compétences de l'enfant au regard des acquisitions attendues à son âge.

.2.2. Children's Communication Checklist (CCC) (Bishop, 1998; Maillart, 2003)

Maillart présente en 2003 la Children's Communication Checklist établie par Bishop en 1998. Il rappelle dans cette présentation que les difficultés pragmatiques impactent l'initiation à la conversation, l'organisation du récit, la place du contexte dans le discours et l'adaptation à la situation d'interaction (Maillart, 2003, p. 5). Le lien entre les compétences pragmatique et la pragmatique en tant que discipline d'étude est très étroit. On retrouve en effet dans les propos de Maillart la notion de contexte, de rapport à l'autre, de discours et de cohérence. Ces éléments trouveront un écho dans les quatre axes de la pragmatique que Coquet (2005b) définira par la suite.

.2.3. Le protocole d'évaluation du langage élaboré de l'adolescent (PELEA) (Boutard & Guillon, 2010)

Dans le manuel du PELEA, Boutard et Guillon (2010) affirment que les habiletés pragmatiques mettent en jeu des compétences métalinguistiques et qu'elles représentent un élément majeur dans la maîtrise du langage et du langage élaboré. Les auteurs font également référence à Baron-Cohen (2001) afin de mettre en avant le rôle de la théorie de l'esprit dans la compréhension du discours, des énoncés produits par l'interlocuteur. On relève que différentes épreuves évaluent cette compétence dans le PELEA :

- L'explication et la compréhension de métaphores, métonymie et périphrases
- La génération de phrases le repérage d'incongruités
- La compréhension d'incongruités
- La capacité à faire des inférences
- La production d'un récit à partir d'un support imagé.

Ces tâches permettent d'évaluer les compétences pragmatiques de l'adolescent en expression comme en compréhension selon les auteurs, au travers du langage élaboré.

.2.4. Evaluation du développement du langage oral (EVALO 2-6) (Coquet, Ferrand et Roustit, 2009)

Les épreuves de la partie « Pragmatique » de la batterie EVALO 2-6 ont pour objectif

d'évaluer les quatre axes de la pragmatique définis par Coquet (2005b). Les épreuves sont adaptées en fonction de l'âge du patient, en accord avec le référentiel des acquisitions des compétences pragmatiques fourni en annexe dans le manuel. Ainsi pour la version « grands » trois épreuves sont proposées, les deux premières évaluant les actes de langage, la régie de l'échange et l'adaptation (à la situation et à l'interlocuteur), et la troisième évaluant l'organisation de l'information. La version « petits » propose une situation de jeu libre puis une situation de jeu partagé. Ces mises en situation permettent à l'évaluateur d'analyser les comportements de l'enfant, sa communication verbale et non verbale. Dans les deux versions l'évaluateur reporte ses observations dans une grille d'analyse, afin de mener une évaluation transversale des compétences pragmatiques de l'enfant. L'évaluation reposant sur une analyse qualitative des compétences pragmatiques du patient, les auteurs précisent plusieurs consignes de cotation pour que l'interprétation des résultats soit fidèle aux cibles qu'ils ont définies en élaborant ce test.

.2.5. Evaluation du langage écrit et du langage oral (EVALEO 6-15) (Maeder, Roustit, Launay et Touzin, 2018)

En s'appuyant sur les travaux de Baron-Cohen (2001), Maeder et al. (2018) rappellent que la pragmatique se rattache aux habiletés sociales de communication. Les aspects de la pragmatique « impliquent une sensibilité aux états mentaux chez celui qui parle ou qui écoute, [...] ainsi qu'une utilisation appropriée du contexte d'élocution ». (Baron-Cohen, 2001, cité dans Maeder et al., 2018, p. 173). Les auteurs s'appuient également sur les travaux de Monfort et al. (2005) pour établir les épreuves d'évaluation de la partie pragmatique de leur batterie d'évaluation. Monfort et al. insistaient eux aussi sur les aspects de la pragmatique précisés par Baron-Cohen cités ci-dessus (cité dans Maeder et al., 2018). A partir de ces fondements théoriques, les auteurs ont mis au point sept tâches qui permettent une évaluation des compétences pragmatiques :

- La reconnaissance des émotions
- L'identification des émotions en situation
- La compréhension des émotions en fonction des situations
- La théorie de l'esprit (2 niveaux),
- La compréhension de l'intention selon l'intonation
- La pragmatique au quotidien
- La pragmatique en production (Maeder et al., 2018).

Les compétences pragmatiques sont ainsi évaluées en expression comme en compréhension, et les différentes modalités d'évaluation permettent d'analyser l'adaptation du patient au contexte, élément essentiel à la fluidité du discours.

.2.6. EXALANG 5-8 (Helloin, Lenfant et Thibault, 2010a)

Dans l'épreuve « Dessin animé » de la batterie d'évaluation EXALANG 5-8 (Helloin et al., 2010a) l'orthophoniste peut évaluer le langage semi-induit de l'enfant qualitativement et quantitativement, pour les deux aspects du langage concernés (cohérence et cohésion du récit). La cohérence du récit met en jeu des compétences pragmatiques chez l'enfant, que les auteurs citent :

- Les capacités de production spontanée
- L'adéquation au contexte

- Le style
- L'informativité (Helloin et al., 2010a, p. 20).

.2.7. EXALANG 8-11 et EXALANG 11-15 (Helloin, Lenfant et Thibault, 2010b ; 2010c)

Dans un premier temps, les auteurs présentent la pragmatique comme une discipline d'étude du langage, proche de la définition de Dardier (2004) évoquée dans notre revue de littérature : une approche sociale, cognitive et culturelle du langage (Helloin et al., 2010b, p.50 ; 2010c, p.58). Dans la suite du manuel les auteurs font référence à un autre aspect de la pragmatique en rappelant qu'elle est également une compétence langagière : les habiletés pragmatiques permettent d'utiliser le langage en adéquation avec le contexte, dans le but de communiquer. Afin de proposer une évaluation des compétences pragmatiques des patients tout en étant fidèles à cette définition, les auteurs ont construit les épreuves suivantes :

- Trouver les reprises anaphoriques dans une phrase ou un texte
- Trouver l'auteur possible de divers énoncés situationnels
- S'intéressent au sens de l'énoncé en décryptant des formes ambiguës ou humoristiques
- Attribuer la bonne image intermédiaire à une situation impliquant un début, une action et une résolution (Helloin et al., 2010b, p. 50 ; 2010c, p. 58).

.2.8. Communiquer, lire et écrire pour apprendre (CLEA) (Pasquet, Parbeau-Gueno et Bourg, 2014)

Pasquet et al. ne proposent pas de définition de la pragmatique dans la présentation de leur batterie d'évaluation. Nous pouvons cependant supposer qu'ils s'y réfèrent lorsqu'ils rappellent que la fonction première du langage est la communication et que « pour cela, l'acquisition des codes est indispensable et constitue un cadre développemental ». (Pasquet et al., 2014, p. 15). Ces codes semblent se rapporter aux aspects formels du langage tels que le lexique ou la syntaxe, mais aussi aux compétences pragmatiques qui sont plus transversales. En effet, pour illustrer ce propos les auteurs retracent les grandes lignes du développement des habiletés pragmatiques chez l'enfant. A partir de ces repères, ils ont souhaité concevoir des épreuves évaluant les compétences langagières de l'enfant le plus exhaustivement possible. Ainsi, pour chaque domaine du langage évalué, ils ont créé une épreuve « ressources » qui permet d'identifier si le patient accède à l'implicite des énoncés qu'il entend.

Cette synthèse des outils proposant une évaluation de la pragmatique permet de dégager les compétences qu'ils ciblent. Les auteurs se sont appuyés pour la plupart sur des références théoriques afin de construire les épreuves, ce qui nous permet de retrouver les notions qui avaient été mises en avant par la revue de littérature. On retrouve des habiletés sur le versant de l'expression comme sur le versant de la compréhension, avec notamment l'adaptation au contexte et à l'interlocuteur, la production et la compréhension de notions implicites, la reconnaissance des émotions, l'informativité, etc.

.3. Analyse du corpus

Dans cette partie, nous présenterons la méthodologie que nous avons suivie pour analyser les CRBO constituant notre corpus, en nous appuyant sur les données issues de la littérature présentées ci-dessus.

.3.1. Synthèse de la méthodologie utilisée par Burguion (2019)

Afin d'analyser la place de la pragmatique dans les CRBO du langage oral et de la communication, Burguion (2019) a constitué un corpus de 47 CRBO collectés auprès de 24 orthophonistes sélectionnés aléatoirement (via le site AMELI) dans la France entière, en collaboration avec Moutel (2019) qui avait pour objectif d'analyser la place du lexique dans les CRBO du langage oral et de la communication. Leur objectif initial était de former un corpus composé d'une centaine de CRBO, mais des limites méthodologiques se sont imposées et ne leur ont pas permis d'atteindre cet objectif. La procédure de recueil du corpus est inspirée des travaux de Brin-Henry (2011c). Après avoir contacté les orthophonistes par téléphone, Burguion et Moutel leur ont transmis par mail leur demande, ainsi qu'une fiche de renseignements afin d'obtenir des métadonnées, et une demande d'autorisation pour exploiter le corpus dans le cadre d'autres études. Les CRBO ont par la suite été envoyés vers une adresse mail gérée par une personne extérieure au projet, afin de vérifier leur anonymisation et de leur attribuer un code.

Burguion a fondé l'analyse de son corpus sur les travaux de Coquet (2005a ; 2005b). Elle a ainsi déterminé six domaines de la pragmatique :

- L'intentionnalité
- La régie de l'échange
- L'adaptation
- L'organisation de l'information
- Les compétences non verbales et socles
- Le langage élaboré (Burguion, 2019).

A chacun de ces six domaines ont été associés des mots-clés qui serviraient de critères pour apprécier la présence ou l'absence de la pragmatique dans chaque CRBO. La création de ces six domaines a permis à Burguion d'apprécier la densité de l'évaluation de la pragmatique dans chaque CRBO : pour chaque domaine mentionné au moins une fois, 1 point de densité était attribué. Ainsi les CRBO étaient catégorisés de 0/6 (absence de mention de la pragmatique) à 6/6 (les six domaines de la pragmatique ont été évoqués dans le compte rendu).

.3.2. Choix des CRBO à analyser

Afin de répondre au premier objectif de ce mémoire, qui est d'identifier s'il y a bien 50% des orthophonistes qui relatent une évaluation de la pragmatique dans leurs CRBO du langage oral et de la communication selon nos critères d'analyse, nous avons fait le choix de mener notre analyse sur les 24 CRBO dans lesquels Burguion (2019) avait relevé une mention de la pragmatique.

Nous avons dans un premier temps analysé les CRBO dont la densité était de 1/6 selon Burguion, qui ont constitué notre « Corpus A ». Les analyses de Burguion ont montré que parmi ces CRBO, 30% concernaient le domaine « Intentionnalité », 30% concernaient le domaine « Langage élaboré » et 10% concernaient la « Régie de l'échange ». Il serait donc intéressant d'identifier, si l'on peut considérer que la pragmatique est évoquée dans certains de ces CRBO avec nos critères également, si les proportions sont similaires à celles observées par Burguion en mettant en regard nos critères d'analyse et les siens. Dans un second temps, nous avons analysé les CRBO dont la densité d'évaluation de la pragmatique était de 2/6 à 5/6 selon Burguion.

Afin de répondre au deuxième objectif de notre mémoire, qui est de compléter les analyses de Burguion pour identifier les raisons d'une absence de pragmatique dans les CRBO, nous avons choisi d'analyser les 22 CRBO dans lesquels Burguion n'a pas relevé d'évaluation de la pragmatique. Nous appellerons l'ensemble de ces CRBO « Corpus B ». Ainsi, nous pourrions observer dans un premier temps les outils utilisés dans chaque bilan, afin de trouver des éléments en faveur ou en défaveur de notre hypothèse H3. Dans un second temps, l'analyse de ces CRBO nous permettra de répondre à notre hypothèse H4, en identifiant si d'autres compétences langagières sont relatées ou non lorsque les résultats du patient sont satisfaisants. Enfin, l'analyse de ces CRBO permettra de répondre à notre hypothèse H5, en observant particulièrement les types de bilans dont découlent les CRBO.

.3.3. Analyse de la place de la pragmatique

.3.3.1. Sélection des critères d'analyse

Afin de déterminer les critères nous permettant d'apprécier la présence ou l'absence d'une évaluation de la pragmatique dans les CRBO, nous nous sommes appuyés sur la revue de littérature et la synthèse des outils d'évaluation présentés ci-dessus. Nous avons ainsi répertorié les notions-clés étroitement liées à la pragmatique, qui nous ont permis de déterminer si la pragmatique était relatée dans les CRBO. En confrontant les notions-clés répertoriées dans la revue de littérature et la synthèse des outils, nous avons pu constater que les mêmes termes sont employés à de nombreuses reprises par différents auteurs dans les deux types de sources. Cela nous permet de nous assurer que les notions sur lesquelles notre jugement va s'appuyer sont pertinentes et reflètent bien ce qu'est la pragmatique.

Tableau 1 : Critères d'analyse de la pragmatique dans les CRBO.

Notions-clés		
Revue de littérature		Outils d'évaluation
Pragmatique comme discipline d'étude du langage	Pragmatique comme compétence langagière	
Pragmatique	Pragmatique	Pragmatique
Acte social		Habiletés sociales
Fonctions du langage / Intention informative	Fonctions du langage / intentionnalité	Intention de communication / informativité
Actes de langage		Actes de langage
Utilisation du langage en contexte / variations du contexte	Langage en contexte/ choix contextuels	Utilisation du langage en contexte
Interprétation contextuelle (des énoncés/du discours)	Interprétation contextuelle du discours	Compréhension de l'intention / utilisation du contexte conversationnel
	Adaptation (au contexte/à l'interlocuteur/au message)	Adaptation (à la situation /à l'interlocuteur)
	Régie de l'échange/tour de parole	Régie de l'échange
	Appétence à la communication	Initiation à la conversation
	Théorie de l'esprit	Théorie de l'esprit / sensibilité aux états mentaux de l'interlocuteur
	Organisation de l'information (cohérence/ cohésion du discours)	Organisation de l'information (cohérence/ cohésion du discours)
		Langage élaboré
		Identification/reconnaissance/compréhension des émotions

.3.3.2. Analyse des CRBO

Après avoir identifié les notions-clés qui nous serviraient de support d'analyse des CRBO, nous avons débuté celle-ci. Afin que notre analyse soit révélatrice du contenu des CRBO, nous avons relu ceux-ci à plusieurs reprises pour ne pas manquer d'informations pertinentes. Nous avons dans un premier temps analysé les CRBO de notre corpus A (ceux dont la densité de pragmatique était de 1/6 selon Burguion) afin d'identifier si, selon nos critères, on retrouvait une mention de la pragmatique. Dans un second temps, nous avons analysé les CRBO dans lesquels Burguion avait relevé une densité de 2/6 à 5/6.

.3.4. Facteurs expliquant l'absence d'une évaluation de la pragmatique

Afin d'identifier les raisons pour lesquelles les orthophonistes n'auraient pas évalué les compétences pragmatiques des patients dans leurs bilans du langage oral et de la communication, nous avons analysé les 22 CRBO de notre corpus B, dans lesquels Burguion n'a relevé aucune mention de la pragmatique. Nous les avons analysés au regard de nos hypothèses.

.3.4.1. Analyse des outils utilisés

Dans un premier temps, nous avons identifié les outils d'évaluation employés par les orthophonistes pour ces bilans. Après cela, nous avons consulté la structure de ces outils afin d'identifier s'ils présentaient une épreuve d'évaluation des compétences pragmatiques ou non. Le tableau ayant permis cette analyse est présenté en Annexe A6. Cette analyse avait pour objectif de répondre à notre hypothèse H3.

.3.4.2. Analyse du type de CRBO

Dans un second temps, nous avons observé le pourcentage de bilans initiaux et de bilans de renouvellement, afin d'identifier s'il existe une corrélation entre le type de bilan et l'évaluation de la pragmatique dans les bilans du langage oral et de la communication. Nous avons recensé les résultats de cette analyse dans un tableau en Annexe A7. Cette analyse a pour objectif de répondre à notre hypothèse H5.

.3.4.3. Analyse des compétences du patient dans les autres domaines langagiers

Enfin, nous avons observé dans chaque CRBO si des compétences acquises par le patient dans d'autres domaines langagiers étaient évoquées. Nous avons considéré toute note supérieure à -1 écart-type (ET) comme « acquise » car, conformément aux tableaux d'étalonnage des tests, ces scores-là sont dans la moyenne de la classe d'âge ou supérieurs à cette moyenne. Nous avons recensé ces données dans un tableau (cf. Annexe A8), afin de trouver des éléments de réponse à notre hypothèse H4.

Résultats

Dans cette partie nous présenterons les résultats obtenus suite à nos analyses des CRBO. Dans un premier temps nous aborderons la présence de la pragmatique dans les CRBO puis dans un second temps nous évoquerons les raisons pour lesquelles des orthophonistes n'auraient pas évalué les compétences pragmatiques des patients dans les bilans de langage oral et de la communication, en complément des analyses menées par Burguion.

.1. Présence de la pragmatique dans les CRBO

L'analyse du Corpus A nous permet de constater que seulement quatre CRBO sur les dix relatent une évaluation de la pragmatique, selon les critères que nous avons définis. Le tableau 2, extrait de l'annexe 1, permet d'identifier les notions-clés évoquées dans ces comptes rendus.

Tableau 2 : Extrait du tableau « Occurrence des notions-clés dans les CRBO 'densité 1' ».

Notions-clés			CRBO concernés
Revue de littérature		Outils d'évaluation	
Pragmatique comme discipline d'étude du langage	Pragmatique comme compétence langa- gère		
Pragmatique	Pragmatique	Pragmatique	<u>O9CR2</u>
Actes de langage		Actes de langage	<u>O7CR2</u>
Interprétation contex- tuelle (des énon- cés/du discours)	Interprétation contex- tuelle du discours	Compréhension de l'intention/utilisation du contexte conversationnel	<u>O16CR2</u>
	Appétence à la communication	Initiation à la conversation	<u>O10CR1</u>

Parmi les quatre CRBO auxquels Burguion a associé une densité de 2/6, on relève une seule mention de la pragmatique dans trois d'entre eux et deux mentions de la pragmatique dans le quatrième, selon nos critères. Ces mentions sont synthétisées dans le tableau 3, extrait de l'annexe 2.

Tableau 3 : Extrait du tableau « Occurrence des notions-clés dans les CRBO 'densité 2' ».

Notions-clés			CRBO concernés
Revue de littérature		Outils d'évaluation	
Pragmatique comme discipline d'étude du langage	Pragmatique comme compétence langagière		
Pragmatique	Pragmatique	Pragmatique	<u>O20CR1</u>
Fonctions du langage/ Intention informative	Fonctions du langage/ intentionnalité	Intention de communication/ informativité	<u>O19CR1</u>
	Adaptation (au contexte/à l'interlocuteur/au message)	Adaptation (à la situation /à l'interlocuteur)	<u>O6CR1</u>
	Régie de l'échange/tour de parole	Régie de l'échange	<u>O8CR1</u>
	Organisation de l'information (cohérence/ cohésion du discours)	Organisation de l'information (cohérence/ cohésion du discours)	<u>O20CR1</u>

Nous avons analysé les cinq CRBO auxquels Burguion a associé une densité de 3/6. Parmi ces CRBO nous relevons, selon nos critères, deux mentions de la pragmatique dans trois

d'entre eux, quatre mentions dans un CRBO et 3 mentions dans le cinquième compte rendu. Les occurrences sont synthétisées dans le tableau 4, extrait de l'annexe 3.

Tableau 4 : Extrait du tableau « Occurrence des notions-clés dans les CRBO 'densité 3' ».

Notions-clés			CRBO concernés
Revue de littérature		Outils d'évaluation	
Pragmatique comme discipline d'étude du langage	Pragmatique comme compétence langagière		
Fonctions du langage/ Intention informative	Fonctions du langage/ intentionnalité	Intention de communication/ informativité	<u>O9CR1</u>
Utilisation du langage en contexte/ variations du contexte	Langage en contexte/ choix contextuels	Utilisation du langage en contexte	<u>O6CR2</u> / <u>O10CR2</u>
Interprétation contextuelle (des énoncés/du discours)	Interprétation contextuelle du discours	Compréhension de l'intention/utilisation du contexte conversationnel	<u>O9CR1</u> / <u>O10CR2</u>
	Adaptation (au contexte/à l'interlocuteur/au message)	Adaptation (à la situation /à l'interlocuteur)	<u>O9CR1</u>
	Régie de l'échange/tour de parole	Régie de l'échange	<u>O6CR2</u> / <u>O9CR1</u> / <u>O10CR2</u> / <u>O21CR2</u>
	Organisation de l'information (cohérence/cohésion du discours)	Organisation de l'information (cohérence/cohésion du discours)	<u>O7CR1</u>
		Langage élaboré	<u>O7CR1</u>
		Identification/reconnaissance/compréhension des émotions	<u>O21CR2</u>

L'analyse des trois CRBO de densité 4 (selon Burguion) nous a permis de relever les données suivantes : un CRBO contient deux évocations de la pragmatique et les deux autres CRBO comportent trois mentions de la pragmatique selon nos critères. La synthèse de ces mentions de la pragmatique est présentée dans le tableau 5, extrait de l'annexe 4.

Tableau 5 : Extrait du tableau « Occurrence des notions-clés dans les CRBO 'densité 4' ».

Notions-clés			CRBO concernés
Revue de littérature		Outils d'évaluation	
Pragmatique comme discipline d'étude du langage	Pragmatique comme compétence langagière		
Pragmatique	Pragmatique	Pragmatique	<u>O14CR2</u>
Fonctions du langage/ Intention informative	Fonctions du langage/ intentionnalité	Intention de communication/ informativité	<u>O1CR2</u> / <u>O20CR2</u>
Utilisation du langage en contexte/ variations du contexte	Langage en contexte/ choix contextuels	Utilisation du langage en contexte	<u>O1CR2</u> / <u>O14CR2</u>
Interprétation contextuelle (des énoncés/du discours)	Interprétation contextuelle du discours	Compréhension de l'intention/utilisation du contexte conversationnel	<u>O20CR2</u>
	Adaptation (au contexte/à l'interlocuteur/au message)	Adaptation (à la situation /à l'interlocuteur)	<u>O20CR2</u>
	Régie de l'échange/tour de parole	Régie de l'échange	<u>O14CR2</u>

Enfin, nous avons analysé les trois CRBO de densité 5 (selon Burguion). Nos observations ont montré que deux CRBO contenaient trois mentions de la pragmatique et qu'un CRBO comportait une seule mention de la pragmatique. Nos analyses sont synthétisées dans le tableau 6, extrait de l'annexe 5.

Tableau 6 : Extrait du tableau « Occurrence des notions-clés dans les CRBO 'densité 5' ».

Notions-clés			CRBO concernés
Revue de littérature		Outils d'évaluation	
Pragmatique comme discipline d'étude du langage	Pragmatique comme compétence langagière		
Pragmatique	Pragmatique	Pragmatique	<u>O4CR1</u> / <u>O4CR2</u> / <u>O14CR1</u>
	Adaptation (au contexte/à l'interlocuteur/au message)	Adaptation (à la situation /à l'interlocuteur)	<u>O4CR1</u> / <u>O14CR1</u>
	Régie de l'échange/tour de parole	Régie de l'échange	<u>O4CR1</u>
		Langage élaboré	<u>O14CR1</u>

Quant aux 22 CRBO composant le corpus B, dans lesquels Burguion n'a relevé aucune mention de la pragmatique, nos résultats concordent avec les siens puisque nos critères d'analyse, issus de la littérature, ne sont pas non plus employés par les orthophonistes.

.2. Pourcentage d'orthophonistes relatant une évaluation de la pragmatique

Pour constituer son corpus de 47 CRBO, Burguion a collecté des CRBO auprès de 24 orthophonistes : chacun en a transmis deux. Parmi ces 24 orthophonistes, notre analyse met en exergue que 17 ne relatent pas d'évaluation de la pragmatique dans au moins 1 CRBO et que 10 d'entre eux ne relatent une évaluation de la pragmatique dans aucun des deux CRBO transmis.

.3. Facteurs influençant l'analyse de la pragmatique

Burguion a relevé dans ses analyses que la pragmatique n'est pas relatée dans 22 comptes rendus sur les 47 qu'elle a étudiés. Nous avons choisi de mener une nouvelle analyse de ces comptes rendus afin d'identifier des facteurs pouvant influencer l'analyse de la pragmatique par l'orthophoniste, ou la relation de celle-ci dans les CRBO. Nous avons également choisi d'analyser les six CRBO du Corpus A dans lesquels nous n'avons pas trouvé de notions-clés évoquant une analyse de la pragmatique. Ainsi, nous avons étoffé notre Corpus B qui est alors constitué de 28 CRBO.

.3.1. Analyse des outils d'évaluation

Nous souhaitons analyser les types d'outils d'évaluation utilisés par les orthophonistes afin d'observer l'influence de ceux-ci sur l'évaluation de la pragmatique. Le recensement des

outils d'évaluation utilisés par les orthophonistes (cf Annexe A6) montre que trois tests sont majoritairement utilisés : l'ELO (Khomsi, 2001), EVALO 2-6 (Coquet et al., 2009) et EXALANG 5-8 (Helloin et al., 2010a). On relève également l'emploi d'autres tests, comme EXALANG 3-6 (Helloin et al., 2010d), EXALANG 8-11 (Helloin et al., 2010b), la N-EEL (Chevrie-Muller & Plaza, 2001) et KIKOU 3-8 (Boutard & Bouchet, 2009). Il n'a pas été possible d'identifier l'outil utilisé par l'orthophoniste dans trois CRBO. Enfin, il y avait dans le corpus un CRBO de langage écrit que nous n'avons donc pas analysé (cela signifie que notre corpus B est finalement constitué de 27 CRBO). Le pourcentage de chaque outil utilisé est représenté dans la figure 1 ci-dessous.

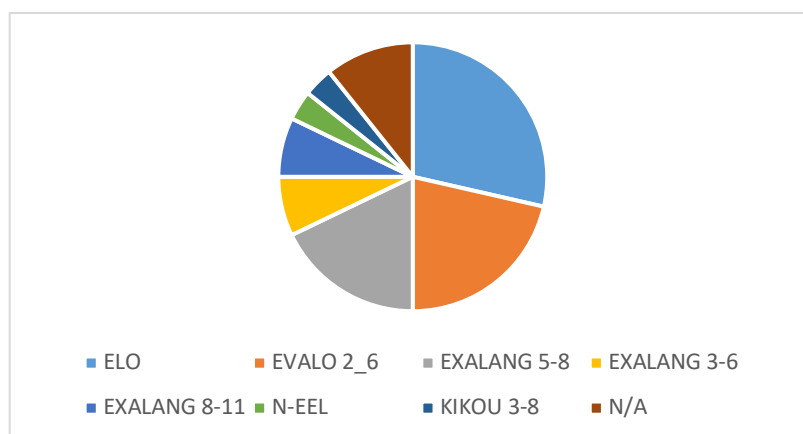


Figure 1 : Répartition des tests utilisés par les orthophonistes.

On relève dans cinq CRBO que les orthophonistes ont utilisé deux outils d'évaluation différents. On relève également qu'un orthophoniste a employé quatre outils pour un de ses deux bilans (la liste des mots simples de Chevrie-Müller, la liste des mots difficiles de Borel-Maisonny, Le test de vocabulaire de l'école d'orthophonie de Marseille (1975-1976) et le test d'organisation syntaxique) et cinq outils pour le deuxième (les quatre mêmes ainsi que l'ERTL 4 qui est un test destiné aux médecins).

Nous avons recensé dans le tableau 7, présenté ci-dessous, les outils utilisés qui contiennent une épreuve permettant d'évaluer la pragmatique et ceux n'en contenant pas.

Tableau 7 : Analyse des outils d'évaluation recensés dans les CRBO.

Outils contenant une épreuve ciblant les compétences pragmatiques	Outils ne contenant pas d'épreuve ciblant les compétences pragmatiques
EXALANG 5-8	ELO
EXALANG 8-11	EXALANG 3-6
EVALO 2-6	N-EEL
EVALEO 6-15	KIKOU 3-8

Grâce à l'analyse des 24 CRBO dans lesquels les noms des outils utilisés sont cités et dans lesquels une évaluation de la pragmatique n'est pas mentionnée, on relève que quatorze bilans ont été effectués avec au moins un outil contenant une épreuve d'évaluation de la pragmatique et dix bilans ont été effectués avec des outils ne proposant pas d'épreuve évaluant

la pragmatique. Le tableau 8 représente un extrait de l'annexe 6. Dans ce tableau sont recensés les outils d'évaluation utilisés par les orthophonistes lors de ces bilans et nous avons précisé s'ils contiennent ou non une épreuve d'évaluation de la pragmatique.

Tableau 8 : extrait du tableau « Recensement des outils d'évaluation utilisés » (cf. annexe A6).

Référence CRBO	Outil utilisé	Epreuve dédiée à la pragmatique ?
O1CR1	ELO	Non
O2CR1	ELO	Non
O3CR1	EXALANG 5-8	Oui
O3CR2	ELO	Non
O5CR1	Non communiqué (NC)	NC
O5CR2	NC	NC
O8CR2	ELO	Non
O11CR2	NC	NC
O12CR1	EVALO 2-6	Oui
O12CR2	EVALO 2-6	Oui
O13CR1	ELO	Non
	EXALANG 5-8	Oui

On relève donc que parmi ces 27 CRBO analysés, 51,85% des évaluations ont été effectuées avec au moins un outil présentant au moins une épreuve dédiée à la pragmatique.

.3.2. Analyse du type de bilan

Nous souhaitons analyser si le type de bilan avait une influence sur l'évaluation de la pragmatique et nous émettions l'hypothèse que les orthophonistes étaient plus susceptibles d'évaluer cette compétence langagière lors d'un bilan initial. L'analyse des 27 CRBO exploitables (l'ensemble du Corpus B hormis le CRBO de langage écrit) a permis d'identifier les types de bilans dont découlent les CRBO (cf. Annexe A7). Ainsi, on a pu observer que le corpus est constitué de 21 comptes rendus de bilans initiaux et 6 comptes rendus de bilans de renouvellement.

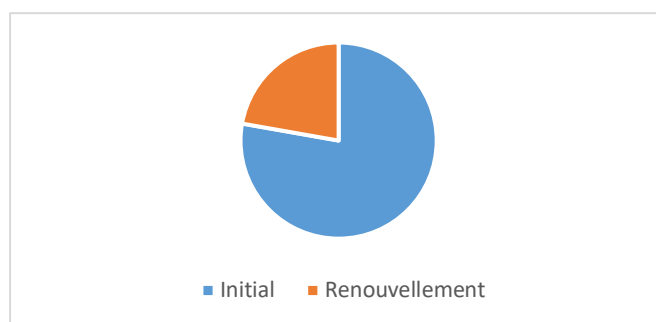


Figure 1 : analyse des types de bilans.

Notre analyse met en évidence que parmi les 27 CRBO ne relatant pas d'évaluation de la pragmatique, 77,78% concernent des bilans initiaux et 22,22% concernent des bilans de renouvellement.

.3.3. Analyse des compétences du patient

L'analyse du Corpus B met en évidence que les orthophonistes relatent l'évaluation des

autres compétences langagières des patients lorsque celles-ci sont acquises (cf. Annexe A8). On retrouve notamment des résultats positifs dans le domaine du lexique (sur les deux versants langagiers), dans le domaine de la morphosyntaxe (sur les deux versants également), au niveau des compétences articulatoires et au niveau de la discrimination phonologique. Ces résultats sont présentés dans le tableau 5, extrait de l'annexe A8.

Tableau 5 : extrait du tableau « Analyse des compétences langagières acquises de l'enfant relatives dans les CRBO » (cf. Annexe A8).

Référence du CRBO	Compétence(s) langagière(s) acquise(s) évoquée(s)
O1CR1	Lexique en expression Réception morphosyntaxique
O2CR1	Lexique en expression et réception
O3CR1	Discrimination phonologique
O3CR2	Réception morphosyntaxique Lexique en réception
O5CR1	Lexique en expression
O5CR2	Lexique en expression et en réception Morphosyntaxe en expression et en réception
O8CR2	Compétences articulatoires
O11CR2	Morphosyntaxe en expression et réception
O12CR1	Discrimination phonologique
O12CR2	Lexique et morphosyntaxe en expression et en réception
O13CR1	Morphosyntaxe en expression

Discussion

Dans cette partie, nous rappellerons les buts et hypothèses de ce mémoire, puis nous confronterons les résultats de nos analyses à ces hypothèses. Nous présenterons également les limites de notre étude et les perspectives pour la prolonger.

.1. Rappel des buts et hypothèses

Notre mémoire a un double objectif, dans la continuité du travail de Burguion soutenu en 2019. Le premier objectif est d'identifier le pourcentage d'orthophonistes qui relatent une évaluation de la pragmatique dans les CRBO du langage oral et de la communication, en menant une analyse des CRBO avec les critères que nous avons extraits de la littérature. Nous avons émis deux hypothèses quant aux résultats que nous pourrions obtenir : la première (H1) est que la pragmatique serait évoquée dans moins de 53,19% des comptes rendus et la deuxième est que la pragmatique serait présente dans plus de 53,19% des CRBO.

Le second objectif est de compléter les analyses menées par Burguion, dans un premier temps afin d'identifier les raisons pour lesquelles des orthophonistes n'évalueraient pas les compétences pragmatiques de leurs patients dans leurs bilans du langage oral et de la communication et, dans un second temps, afin d'identifier les raisons pour lesquelles des orthophonistes ne relateraient pas l'évaluation des compétences pragmatiques qu'ils auraient effectuée. Nous avons émis trois hypothèses quant aux résultats que nous pourrions obtenir. La première hypothèse est que les orthophonistes n'évalueraient pas les compétences pragmatiques

du patient car l'outil utilisé ne contient pas d'épreuve les ciblant (H3). La deuxième hypothèse est qu'il existerait une influence du type de bilan (initial ou de renouvellement) sur l'évaluation de la pragmatique par l'orthophoniste (H4). Enfin, la dernière hypothèse est que les orthophonistes ne relateraient pas leur évaluation de la pragmatique car le patient ne présente pas de difficulté dans ce domaine (H5).

.2. Interprétation des résultats au regard des hypothèses

Nous confronterons dans cette partie les résultats présentés ci-dessus à nos hypothèses, afin d'identifier si nos analyses permettent d'y répondre favorablement.

.2.1. Présence de la pragmatique dans les CRBO

Pour évaluer la présence de la pragmatique dans les CRBO, nous avons analysé les CRBO dans lesquels Burguion avait relevé une évaluation de la pragmatique, allant d'une densité de 1/6 à 5/6.

Dans un premier temps, nous avons effectué notre analyse sur les dix CRBO de densité 1/6. Notre analyse, effectuée par le biais de critères que nous avons sélectionnés dans la littérature, a mis en évidence que nous retrouvions une référence aux habiletés pragmatiques dans seulement quatre de ces dix comptes rendus, soit 40%. Si l'on ajoute les six comptes rendus dans lesquels la pragmatique n'est pas évoquée, aux 22 comptes rendus dans lesquels Burguion n'avait pas relevé de mention de la pragmatique, cela signifie que dans 27 CRBO sur 46, les orthophonistes ne relatent pas d'évaluation de la pragmatique, soit dans 58,70% des CRBO. Dans un second temps, nous avons analysé les quinze CRBO d'une densité de 2/6 à 5/6 selon Burguion. Nous avons retrouvé au moins une mention de la pragmatique dans chacun de ces comptes rendus.

Ces analyses suggèrent donc que, selon nos critères, la pragmatique n'est évoquée que dans 19 comptes rendus, soit 41,30%.

La différence de résultat avec ceux obtenus par Burguion (qui avait relevé une mention de la pragmatique dans 53,19% des CRBO) peut s'expliquer par la différence de méthodologie dans la sélection des critères d'analyse de la pragmatique. En effet, Burguion s'était principalement appuyée sur les travaux de Coquet (2005a ; 2005b), tandis que nous nous sommes appuyés sur plusieurs ressources issues de la littérature : nous avons pris en compte les différents aspects de la pragmatique évoqués dans la littérature dans les différents courants. Ainsi la sélection de nos critères est fondée sur les différentes définitions de la pragmatique comme discipline d'étude et de la pragmatique comme habileté langagière. Nous avons ensuite mis ces définitions en relation avec les données présentées dans les outils d'évaluation de la pragmatique. Burguion avait par exemple inclus les mots-clés « exprimer » ou « partager » dans le domaine de l'intentionnalité et les mots-clés « sujet », « thème » ou encore « maintenir » dans le domaine de la régie de l'échange. Ce sont des termes que nous n'avons pas relevés dans la littérature et que nous n'avons donc pas retenus pour mener notre analyse des CRBO.

Ce résultat est en faveur de notre hypothèse H1, selon laquelle moins de 50% des orthophonistes relatent une évaluation de la pragmatique dans leurs comptes rendus de bilans du langage oral et de la communication. Par conséquent, ce résultat est en défaveur de notre

hypothèse H2 selon laquelle la pragmatique serait relatée dans plus de 50% de ces CRBO.

.2.2. Facteurs influençant l'analyse de la pragmatique

Comme nous l'avons exposé ci-dessus, notre étude a mis en exergue que l'on retrouve une mention de la pragmatique dans moins de 40% des CRBO. Nous avons effectivement relevé que parmi les 24 orthophonistes ayant transmis des CRBO, 17 ne mentionnent pas la pragmatique dans au moins un compte rendu, dont 10 qui ne l'évoquent dans aucun des deux CRBO. Nous nous sommes donc intéressés aux raisons pour lesquelles des orthophonistes n'évalueraient pas systématiquement les compétences pragmatiques de leurs patients dans leurs CRBO. Afin de compléter les analyses de Burguion, nous avons analysé l'éventuelle influence de certains facteurs sur l'analyse de la pragmatique par l'orthophoniste. Pour rappel, les analyses menées par Burguion suggéraient qu'il y aurait un impact de l'âge du patient et de la suspicion de diagnostic sur l'évaluation de la pragmatique, mais l'auteure n'avait pas pu trouver d'éléments en faveur d'une influence de variables intrinsèques aux orthophonistes car les données collectées n'étaient pas suffisamment nombreuses.

.2.2.1. Impact du choix de l'outil sur l'analyse de la pragmatique

L'analyse des outils d'évaluation utilisés par les orthophonistes a permis d'identifier que quatorze des bilans ne mentionnant pas la pragmatique ont été effectués avec au moins un outil contenant une épreuve d'évaluation de la pragmatique (soit 51,85% des bilans) et que dix bilans ont été effectués à partir d'outils dans lesquels on ne recense pas d'épreuve évaluant la pragmatique (soit 37,03% des bilans). L'hypothèse que les orthophonistes qui n'évaluent pas la pragmatique utiliseraient des outils qui ne présentent pas d'épreuve ciblant la pragmatique n'est pas vérifiée à l'échelle de notre corpus.

.2.2.2. Impact du type de bilan sur l'analyse de la pragmatique

Nous avons émis l'hypothèse que le type de bilan pourrait influencer l'analyse de la pragmatique, et plus précisément qu'on retrouverait davantage d'analyses de la pragmatique dans les comptes rendus de bilans initiaux plutôt que dans les comptes rendus de bilans de renouvellement.

Parmi les 27 CRBO de notre corpus B (dans lesquels on ne relève pas de mention de la pragmatique), on observe que 22 sont des bilans initiaux et 6 sont des bilans de renouvellement. Nous savons également que le corpus constitué par Burguion contient 28 bilans initiaux et 18 bilans de renouvellement. Cela signifie que parmi les CRBO dans lesquels on n'observe pas de mention de la pragmatique, on retrouve 78,57% des CRBO initiaux analysés par Burguion et 33,33% des CRBO de renouvellement analysés par Burguion.

Ces résultats vont donc à l'encontre de notre hypothèse H4 : la pragmatique n'est pas évoquée davantage dans les comptes rendus de bilans initiaux que dans les comptes rendus de bilans de renouvellement. On observe en revanche qu'à l'échelle de notre corpus, la majorité des CRBO de renouvellement présentent une mention de la pragmatique. Il serait intéressant d'étendre cette étude à un corpus plus large pour mettre en évidence une influence du type de bilan sur l'analyse de la pragmatique.

.2.3. Facteurs influençant la mention d'une évaluation de la pragmatique dans les CRBO

Nous avons émis l'hypothèse que des facteurs pouvaient influencer les orthophonistes dans la rédaction des CRBO. Ces facteurs expliqueraient pourquoi les orthophonistes qui ont évalué les habiletés pragmatiques de leurs patients ne relateraient pas cette évaluation dans les comptes rendus. Nous avons notamment émis l'hypothèse que si le patient obtenait des scores satisfaisants dans les épreuves langagières, tous domaines confondus, n'évoquant donc pas de difficulté ou de trouble, l'orthophoniste ne relaterait pas ces scores dans le CRBO afin d'alléger celui-ci, notamment dans le but de transmettre un CRBO clair et synthétique des difficultés du patient à son médecin et à son entourage.

Les résultats que nous avons obtenus grâce à notre analyse des autres compétences langagières relatées dans les comptes rendus vont à l'encontre de notre hypothèse. On relève en effet que les orthophonistes relatent systématiquement les compétences langagières telles que le lexique (sur les deux versants) et la morphosyntaxe (sur les deux versants également), y compris lorsque les scores mettent en évidence que le patient a des compétences dans la norme ou supérieures à la moyenne dans ces domaines langagiers. Il semblerait donc que les raisons pour lesquelles des orthophonistes ne relatent pas d'évaluation de la pragmatique seraient directement liées aux professionnels et non aux patients. Le corpus de CRBO ne nous permet pas d'identifier ces raisons.

.3. Limites de l'étude

Notre étude avait pour objectifs d'analyser la mention de la pragmatique dans des comptes rendus de bilans orthophoniques et d'identifier les raisons pour lesquelles des orthophonistes ne relatent pas d'évaluation de ces habiletés langagières dans leurs CRBO du langage oral et de la communication de façon systématique.

Dans un premier temps, afin d'analyser la place de la pragmatique dans les CRBO il nous a semblé pertinent de nous appuyer sur le corpus constitué par Burguion, afin de comparer notre analyse de celui-ci avec les résultats qu'elle avait obtenus. Nous avons établi nos critères d'analyse en nous appuyant sur la littérature, afin que les résultats de nos analyses soient objectifs. Cependant, on peut observer quelques écueils dans notre analyse.

En effet, bien que la sélection des orthophonistes ait été effectuée par Burguion de manière aléatoire, et donc en faveur d'une représentativité de la population cible (les orthophonistes en exercice libéral et mixte en France), le corpus constitué ne permet pas d'étendre nos résultats à l'ensemble de cette population cible. Pour qu'il soit réellement représentatif, notre corpus devrait être étoffé avec de nouveaux comptes rendus.

Dans un second temps, après avoir identifié la place de la pragmatique dans les CRBO, nous avons souhaité compléter les analyses de Burguion afin d'identifier les raisons pour lesquelles plus de 60% des orthophonistes ne relatent pas d'évaluation de la pragmatique dans les CRBO du langage oral et de la communication. Les résultats que nous avons obtenus grâce à nos analyses vont plutôt à l'encontre des hypothèses que nous avons émises. Les raisons pour lesquelles près de 60% des orthophonistes ne relatent pas d'évaluation de la pragmatique dans leurs CRBO semblent donc liées à des variables intrinsèques aux orthophonistes et non

analysables dans les CRBO. Il aurait donc été intéressant d'exploiter ces données relatives aux orthophonistes, mais les données collectées par Burguion (par le biais d'un questionnaire facultatif) n'étaient pas suffisamment nombreuses pour être exploitées.

.4. Perspectives

Dans le contexte de notre étude, nous avons émis des hypothèses quant aux raisons pour lesquelles des orthophonistes n'évalueraient pas les compétences pragmatiques de leurs patients dans les bilans de langage oral et de la communication, ou ne relateraient pas cette évaluation. Nous avons émis deux types d'hypothèses : des hypothèses auxquelles nous pouvions répondre en menant une nouvelle analyse des CRBO et des hypothèses mettant en jeu des variables intrinsèques aux orthophonistes (comme leur formation initiale, leurs formations continues ou le manque de matériel). Il serait donc intéressant d'étudier cet aspect-là par le biais d'un questionnaire à destination des orthophonistes, ce qui permettrait d'identifier leurs manques et leurs besoins pour analyser davantage les compétences pragmatiques de leurs patients.

Par ailleurs, il serait intéressant d'étoffer le corpus de CRBO, afin de préciser les résultats de notre étude et de les rendre plus représentatifs de la population cible. Par ailleurs, associée à l'étude des besoins et manques des orthophonistes, la poursuite de cette étude permettrait éventuellement de créer un matériel d'évaluation des compétences pragmatiques des patients.

Conclusion

Notre étude avait pour objectifs d'analyser la mention de la pragmatique dans les comptes rendus de bilans orthophoniques du langage oral et de la communication chez des enfants de 0 à 18 ans dans un premier temps, et de compléter les analyses de Burguion (2019) pour identifier les facteurs influençant la mention d'une analyse de la pragmatique par l'orthophoniste dans un second temps.

Concernant notre premier objectif, nos analyses suggèrent que l'évaluation de la pragmatique est seulement relatée dans 41,30% des CRBO. En nous appuyant sur différentes ressources de la littérature et en analysant les données relatives à la pragmatique dans les outils qui en permettent une évaluation, nous avons sélectionné des critères d'analyse plus restreints que Burguion pour mener nos analyses, ce qui peut expliquer la différence entre nos résultats (l'auteure avait trouvé un taux de 53,19%).

Par ailleurs, nous avons pour objectif, au travers de notre étude, d'identifier l'influence de certains facteurs sur l'analyse de la pragmatique par l'orthophoniste ou sur l'évocation de celle-là dans les CRBO. Notre analyse ne nous a pas permis de conclure en faveur de l'influence de ces facteurs, puisque les résultats que nous avons obtenus vont à l'encontre des hypothèses que nous avons émises. Nous pouvons en effet retenir que le type de bilan (initial ou de renouvellement) ne semble pas avoir d'influence sur l'analyse de la pragmatique. De plus, on relève que plus de la moitié des CRBO dans lesquels la pragmatique n'est pas mentionnée découlent de bilans effectués avec des outils contenant une épreuve ciblant les habiletés pragmatiques. Ce n'est donc pas le manque d'outil dédié à la pragmatique qui empêche les orthophonistes d'évaluer les compétences pragmatiques de leurs patients. Nous retenons enfin

que le fait qu'un patient ait de bonnes habiletés ne semble pas influencer la mention de celles-ci dans le CRBO.

Enfin, nous pouvons conclure de notre étude qu'il serait intéressant d'analyser des variables relatives aux orthophonistes par le biais d'un questionnaire, afin d'identifier les raisons pour lesquelles ils n'évaluent pas ou ne relatent pas systématiquement d'évaluation de la pragmatique dans leurs CRBO. Cela permettrait par la suite d'analyser leurs manques et éventuellement de mettre en place un matériel permettant de répondre à leurs besoins.

Bibliographie

- Armengaud, F. (2007). *La pragmatique*. Presses Universitaires de France.
- Arrêté du 25.4.1997 modifiant l'arrêté du 16.5.1986 relatif aux études en vue du Certificat de Capacité d'Orthophoniste
- Article R.4341-2 du Code de la Santé Publique
- Article R.1111.1 du Code de la Santé Publique
- Article R.1111.8 du Code de la Santé Publique
- Baron-Cohen, S. (2001). Théorie de l'esprit, développement normal et autisme. *Prisme*, 34, 174-183.
- Boutard, C., & Bouchet, M. (2009). *KIKOU 3-8. Protocole d'évaluation de la compréhension syntaxique et narrative*. Ortho Edition.
- Boutard, C., & Guillon, A. (2010). *PELEA. Protocole d'Evaluation du Langage Elaboré de l'Adolescent*. Isbergues : Ortho Edition.
- Bracops, M. (2010). *Introduction à la pragmatique*. De Boeck Supérieur.
- Brin-Henry, F., Courrier, C., Lederlé, E., & Masy, L. (2011a). Pragmatique. Dans *Dictionnaire d'Orthophonie*.
- Brin-Henry, F., Courrier, C., Lederlé, E., & Masy, L. (2011b). Discours. Dans *Dictionnaire d'Orthophonie*.
- Brin-Henry, F. (2011c). *La terminologie crée-t-elle la pathologie ? Le cas de la pratique clinique de la pose du diagnostic orthophonique* [Thèse de doctorat, Université de Nancy 2].
- Burguion, A. (2019). *Place de la pragmatique dans des comptes rendus de bilan orthophonique du langage oral et de la communication, en France* [Mémoire, Université de Lille].
- Chevrie Muller, C., & Plaza, M. (2001). *N-EEL. Nouvelles épreuves pour l'examen du langage*. ECPA Pearson.
- Coquet, F. (2005a). Pragmatique : quelques notions de base. *Rééducation Orthophonique*, 221, 13-27.
- Coquet, F. (2005b). Les habiletés pragmatiques de l'enfant. *Rééducation Orthophonique*, 221, 103-114.
- Coquet, F., Ferrand, P., & Roustit, J. (2009). *EVALO 2-6. Evaluation du développement du langage oral chez l'enfant de 2 ans 3 mois à 6 ans 3 mois*. Isbergues : Ortho Edition.
- Dardier, V. (2004). *Pragmatique et pathologies : comment étudier les troubles de l'usage du langage*. Bréal.
- de Weck, G. (2004). Les troubles pragmatiques et discursifs dans la dysphasie. *Enfance*, 56 (1), 91-106.
- de Weck, G., & Rodi, M. (2005). Évaluation des capacités pragmatiques et discursives. In B. Piérart (Ed.), *Le langage de l'enfant* (pp. 195-212). Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
- Durieux, N., Pasleau, F., Vandenput, S., & Maillart, C. (2013). Les orthophonistes utilisent-ils les données issues de la recherche scientifique ? Analyse de pratiques afin d'ajuster la formation universitaire en Belgique. *Glossa*, 113, 110-118.

- Halliday, M.A.K. (1975). *Learnin how to mean: an exploration in the development of language*. Londres : Arnold.
- Helloin, M.C., Lenfant, M., & Thibault, M.P. (2010a). *EXAlang 5-8*. Grenade : HAPPYneuron Orthomotus.
- Helloin, M.C., Lenfant, M., & Thibault, M.P. (2010b). *EXAlang 8-11*. Grenade : HAPPYneuron Orthomotus.
- Helloin, M.C., Lenfant, M., & Thibault, M.P. (2010c). *EXAlang 11-15*. Grenade : HAPPYneuron Orthomotus.
- Helloin, M.C., Lenfant, M., & Thibault, M.P. (2010d). *EXAlang 3-6*. Grenade : HAPPYneuron Orthomotus.
- Khomsi, A. (2001). *ELO. Evaluation du langage oral*. ECPA Pearson.
- Kremer, J.-M., & Lederlé, E. (2020). *L'orthophonie en France* (9ème éd.). PUF.
- Leclercq, A.-L., & Veys, E. (2014). Réflexions sur le choix de tests standardisés lors du diagnostic de dysphasie. *ANAE : Approche Neuropsychologique des Apprentissages chez l'Enfant*, 26(131), 374-382. <https://orbi.uliege.be/handle/2268/180427>
- Maeder, C., Roustit, J., Launay, L., & Touzin, M. (2018). *EVALEO 6-15. Evaluation du langage écrit et du langage oral*. Ortho Edition.
- Maillart, C. (2003). Les troubles pragmatiques chez les enfants présentant des difficultés langagières. Présentation d'une grille d'évaluation : la Children's Communication Checklist (Bishop, 1998). *Les Cahiers de la SBLU*, 13, 13-32.
- Maillart, C., & Durieux, N. (2014). L'evidence-based practice à portée des orthophonistes : Intérêt des recommandations pour la pratique clinique. *Rééducation Orthophonique*, 257, 71-82.
- Moeschler, J. (2017). Pragmatique du discours. Dans B. Pavelin Lesic (dir.), *Francontraste 3 : Structuration, langage, discours et au-delà* (pp. 217-230). CIPA. <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:110179>
- Moeschler, J., & Reboul, A. (1994). *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*. Seuil. <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:110321>
- Monfort, M., Juarez, A., & Monfort Juarez, I. (2005), *Les troubles de la pragmatique chez l'enfant*, Ethna
- Moutel, L. (2019). *Le lexique dans des comptes rendus de bilans orthophoniques du langage oral et de la communication en France* [Mémoire, Université de Lille].
- Pasquet, F., Parbeau-Gueno, A., & Bourg, E. (2014). *CLEA. Communiquer, lire et écrire pour apprendre*. ECPA Pearson.
- Shulman, B. (1985). *Test of Pragmatic Skills*. Tucson : Communicative Skills Builders.
- Tahay, A. (2015). *Les habiletés conversationnelles chez les personnes atteintes d'un syndrome d'Asperger*. [Mémoire, Université de Lorraine]. <https://hal.univ-lorraine.fr/hal-02111164/document>
- Vienne, S. (2018). *Le compte rendu de bilan orthophonique : objet de relation entre médecins généralistes et orthophonistes libéraux ?* [Mémoire, Université de Lille].
- Vanoye, F. (1983). Fonctions du langage et pédagogie de la communication. *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, 40, 37-50. <https://doi.org/10.3406/prati.1983.1287>

Sites consultés :

Agence nationale du DPC. Consulté 18 avril 2021, à l'adresse
<https://www.ogdpc.fr/mondpc/agencenationaledpc>

Liste des formations de la Fédération Nationale des Orthophonistes. Consulté le 26 Février 2021, à l'adresse <https://orthophonistes.fr/liste-des-formations/>

Liste des formations de l'organisme GNOSIA. Consulté le 26 Février 2021, à l'adresse
<https://www.gnosiaformations.fr/toutes-nos-formations/>

Liste des formations de l'organisme ORPHEO. Consulté le 26 Février 2021, à l'adresse
<https://www.orptheo.info/formations/>

Liste des annexes

Annexe n°1 : Occurrence des notions-clés dans les CRBO de densité 1.

Annexe n°2 : Occurrence des notions-clés dans les CRBO de densité 2.

Annexe n°3 : Occurrence des notions-clés dans les CRBO de densité 3.

Annexe n°4 : Occurrence des notions-clés dans les CRBO de densité 4.

Annexe n°5 : Occurrence des notions-clés dans les CRBO de densité 5.

Annexe n°6 : Recensement des outils d'évaluation utilisés

Annexe n°7 : Analyse des types de bilans constituant le corpus.

Annexe n°8 : Analyse des compétences langagières acquises de l'enfant relatées dans les CRBO.